

# LE VILLARDAIRE

Le magazine d'information de Villars / n°107 / mai 2026

Plus d'infos sur [www.villars.fr](http://www.villars.fr)



**Installation du nouveau  
Conseil Municipal**  
Vendredi 20 mars 2026

# Sommaire

**Mai 2026**

## **p.6** Vie sur le vif

Ça s'est passé,  
Vos élus - mandat 2026-2032,  
Commissions extra-municipales,  
Les nouveaux membres du C.C.A.S.,  
Plan canicule,  
Bourses aux jeunes,  
Conseil Municipal des Enfants,  
Résidence « Les Marronniers ».



## **p.15** Vie municipale

Dossier : Budget 2026,  
Repas à thème dans les crèches,  
Animations dans les cantines,  
Point sur les chantiers,  
Réinventer les aménagements pay-sagers avec le Campus Montravel.



## **p.25** Vie économique

Détente en terrasse,  
Location service,  
Un notaire à Villars,  
Serenity & Co,  
La Table du Brasseur,  
En toute beauté,  
Natur'elle Beauté.



## **p.29** Vie pratique

Achat groupé d'énergie,  
Récup'et recyclage des mégots,  
Rythmes d'été.



## **p.31** Vie politique

Tribune libre.

## **p.32** Vie associative

Don du sang,  
Boule des Marronniers,  
Forum des Associations,  
Du padel à Villars.



## **p.34** Vie culturelle et événementielle

A l'affiche de la Saison,  
Nouvelle Saison culturelle,  
Petite Enfance et Musée Somet,  
Concours du Patrimoine pour  
l'école Hubert Pouquet,  
Villars en Fête !



### **LE VILLARDAIRE**

Magazine municipal d'information, édité par la Mairie de Villars.  
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers villardaires et imprimée à 4 300 exemplaires avec des encres végétales et sur papier contenant des fibres recyclées, certifié FSC.  
Directeur de la publication : Jordan Da Silva. Rédaction et conception : Corinne Moulin.  
Crédits photos : Mairie - service Communication, Adobe stock, Freepik. Impression : Lucky Imprimerie.  
Dépôt légal à parution. ISSN 0183-1925 (Imprimé). ISSN 2402-7316 (En ligne). Distribution : Mairie de Villars.



Programme de la nouvelle Saison culturelle à détacher dans ce numéro !



## Le mot du Maire



### Mairie - Informations pratiques

#### Mairie de Villars

Rue de l'Hôtel de Ville  
42390 VILLARS

Tél : 04 77 91 11 20

Fax : 04 77 93 80 00

E-mail : [secretariat@villars.fr](mailto:secretariat@villars.fr)

Site Internet : [www.villars.fr](http://www.villars.fr)

Facebook : [@villars42390](https://www.facebook.com/villars42390) / Ville de Villars

#### Horaire d'ouverture au public :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

#### Horaires d'été du 6 juillet au 28 août inclus :

du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

#### Services Techniques :

sur RDV au 04 77 91 11 21

#### Urbanisme :

sur RDV ou par téléphone

au 04 77 91 11 24.

#### Police Municipale :

04 77 52 96 72

Le Maire et les Adjointes reçoivent  
sur rendez-vous. Merci de vous  
adresser à l'accueil de la Mairie.

Chers Villardaires,

À l'issue des élections municipales, je souhaite adresser un message sincère de remerciement à l'ensemble des Villardaires. La confiance que vous avez exprimée lors de ce scrutin m'honore et engage pleinement l'équipe municipale et moi-même dans l'exercice de nos responsabilités. Au-delà des choix exprimés, je veux saluer la vitalité démocratique de notre commune et l'attachement de ses habitants à la vie locale.

Les 100 premiers jours de ce nouveau mandat sont placés sous le signe de l'action et de la concrétisation, avec une priorité forte : la sécurité. C'est une attente clairement exprimée par les Villardaires, à laquelle nous avons souhaité répondre rapidement et efficacement. Plusieurs mesures ont ainsi été engagées. Deux policiers municipaux vont être recrutés afin de renforcer la présence sur le terrain. Leurs horaires seront adaptés pour mieux couvrir les périodes sensibles de la journée et de la semaine. De nouvelles caméras de vidéoprotection sont en cours d'installation, contribuant à la tranquillité publique, et des systèmes d'alarme renforcés vont être déployés dans les écoles afin de garantir la sécurité des enfants et des équipes éducatives.

Un autre sujet a régulièrement nourri nos échanges lors de la campagne municipale. L'éclairage public. Il est un enjeu majeur du quotidien. Entre sentiment d'insécurité, hausse des prix de l'énergie, enjeux environnementaux et renouvellement du parc en LED, ce sujet doit être interrogé. Nous avons donc décidé de vous laisser la parole en organisant, de manière inédite à Villars, un référendum municipal pour trancher la question de l'éclairage public, respectant notre engagement de campagne « *adapter les horaires de l'éclairage public en concertation avec les habitants* ». Sur ce sujet, notre objectif est d'être exemplaire en matière de démocratie participative. Sur proposition de notre équipe, le Conseil municipal a donc décidé d'une nouvelle prolongation de la période provisoire d'éclairage public sur l'ensemble de la nuit jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2026 afin de nous laisser le temps d'organiser le référendum.

Dans les mois à venir, nous précisons les modalités de ce scrutin. Au-delà de l'importance du sujet, je suis particulièrement fier d'organiser ce référendum qui est la manière la plus démocratique possible de laisser les habitants trancher cette question qui fait débat dans les familles, dans les discussions entre amis mais également au sein de notre équipe municipale.

Vous le constatez, ces premières actions traduisent une volonté claire : agir sans attendre, protéger les habitants et préserver un cadre de vie serein pour tous. Elles s'inscrivent dans une démarche responsable, menée avec les forces de sécurité, les services municipaux et nos partenaires institutionnels. Ce début de mandat a également permis d'installer une méthode de travail fondée sur l'écoute, le dialogue et la proximité.

Du 3 au 6 juillet 2026, retrouvons-nous dans le Centre Bourg pour « Villars en fête ». 4 jours de festivités sont prévus avec une nouveauté cette année : un marché d'été avec des artisans et créateurs, des produits locaux, bien-être et gourmandises ! Venez nombreux, également, le samedi soir, dans le Jardin Public de la Mairie, en famille ou entre amis, partager un repas convivial et assister au concert gratuit organisé avec l'aide précieuse du Comité des Fêtes.

Je vous souhaite un bel été.

**Jordan DA SILVA,**  
Maire de Villars.

# Agenda

## Juin

### ☐ Du 2 au 20 juin

Espace Crémonèse - Médiathèque  
**Exposition de Joëlle Vang**  
(Entrée libre)

### ☐ Samedi 6 juin

Centre Social - à partir de 14h30  
**Fête du jeu**  
(Ouvert à tous - gratuit)

### ☐ Mardi 9 juin

Centre Social - de 14h à 16h30  
**Café Répar'tout**  
(Ouvert à tous - gratuit)

### ☐ Vendredi 12 juin

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30  
**Concert de Fahro "Bal perdu"**  
(Billets en vente à la Médiathèque)

### ☐ Mercredi 17 juin

Salle de spectacles - Médiathèque - 10h  
**Heure du Conte**  
(Gratuit - à partir de 4 ans - sur réservation)

### ☐ Mercredi 17 juin

Centre Social - sur inscription  
**Permanence de l'Escalade des aidants**  
(Ouvert à tous - gratuit - rens. : 04 77 93 23 18)

### ☐ Jeudi 18 juin

Monument aux morts - Jardin public - 18h  
**Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940**  
(Cérémonie + dépôt de gerbe)

### ☐ Vendredi 19 juin

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h  
**Ciné-couloisses**  
(Gratuit - public adulte - réservation conseillée)

### ☐ Mardi 23 juin

Centre Social - de 14h à 16h30  
**Café Répar'tout**  
(Ouvert à tous - gratuit)

### ☐ Vendredi 26 juin

Parc de la Sapinière - 17h à 22h  
**Fête du Sou des écoles**  
(Spectacles des enfants, jeux de kermesse, buvette et restauration sur place)

### ☐ Samedi 27 juin

Boule des Marronniers - 14h30  
**Tournoi de pétanque**  
(ouvert à tous - en doublettes formées - préinscriptions souhaitées au 06 82 84 98 87 avant le 23 juin)

## Juillet

### ☐ Du 3 au 6 juillet

Place Gambetta et jardin public Mairie  
**Villars en Fête**  
(Gratuit - pour adulte - accès libre - voir au dos du magazine)

### ☐ Mercredi 8 juillet

Médiathèque - 18h  
**Club de lecture**  
(Gratuit - pour adulte - accès libre)

### ☐ Mardi 14 juillet

Boule des Marronniers - à partir de 9h30  
**Gentleman bouliste et challenge du « Souvenir Hubert Pouquet »**  
Soupe aux choux à 8h30.  
(ouvert aux associations villardaises, inscription des équipes avant le 7/07 au 04 77 74 30 50 - quadrettes formées : 15 €. Inscriptions sur place pour la soupe aux choux : 11 € - à partir de 8h - à déguster sur place ou à emporter)

### ☐ Vendredi 17 juillet

Salle de spectacles - Médiathèque - 3 séances de 30 minutes de 12h à 14h  
**Sieste musicale**  
(Gratuit - sur réservation)

## Août

### ☐ Lundi 10 août

Salle de la Libération - 15h à 19h  
**Don du sang**  
avec l'EFS et les bénévoles villardaises.

## Septembre

### ☐ Mardi 1<sup>er</sup> septembre

Ecoles de Villars - 8h30  
**Rentrée scolaire des élèves.**

### ☐ Samedi 5 septembre

Boule des Marronniers - 7h30  
**39<sup>ème</sup> Mémorial Desserle - Bastide**  
Compétition de sport-boules de niveau national.  
(Ouvert aux spectateurs, entrée libre)

### ☐ Samedi 5 septembre

Salle omnisports Souchon - 9h à 13h  
**Forum des associations**  
(Entrée libre - voir p.33)

## Eclairage public la nuit



Initialement éteint de 23h à 5h depuis décembre 2022, l'éclairage public a été provisoirement rétabli toute la nuit par le Conseil municipal à partir de juin 2025, pour 4 mois dans un premier temps, en réponse aux demandes de certains habitants face à des actes de vandalisme.

Prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2026 sous la mandature précédente, **cette décision vient d'être reconduite par le nouveau Conseil municipal jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2026.**

Ce délai permettra à la commune d'organiser une consultation publique, sous la forme d'un **référéndum municipal**, pour recueillir l'avis des Villardaises et prendre une décision définitive. Le Conseil municipal fixera les modalités du scrutin lors d'une prochaine séance.

### ☐ Du 12 sept. au 3 octobre

Musée Somet - les samedis de 14h30 à 17h30  
**Visite de l'exposition « Bistanclac ! » de Pascal Vignon**  
(inspirée du travail de passementier - gratuit)

### ☐ Samedi 19 septembre

Musée Somet - à 14h et à 16h30  
**Journées Européennes du Patrimoine Visites contées « Bistanclac ! »**  
(pour enfants à partir de 7 ans, gratuit sur réservation par mail museejms@villars.fr)

### ☐ Les 19 et 20 septembre

Salle de spectacles - Médiathèque à 20h30 le samedi et à 15h le dimanche  
**Théâtre « Sexe et jalousie » avec la Cie Lever de rideau**  
(Billets en vente à la Médiathèque)

## Bilan de l'état-civil 2025

- ▶ 32 mariages ont été célébrés,
- ▶ 26 couples se sont pacés,
- ▶ 54 bébés sont nés,
- ▶ 57 Villardaires sont décédés.

## Piscines stéphanoises : des tarifs réduits pour les Villardaires



**Les Villardaires bénéficient de tarifs préférentiels dans toutes les piscines municipales stéphanoises, grâce à une participation de la Mairie.**

Depuis septembre 2017, la Municipalité, en partenariat avec la Gymnastique Volontaire, renouvelle le dispositif permettant aux Villardaires d'accéder aux piscines stéphanoises à tarif réduit.

**Période concernée :**  
de septembre 2026 à juin 2027.

### Conditions :

- ▶ être Villardaire.
- ▶ être âgé de plus de 25 ans (les moins de 25 ans et les personnes handicapées bénéficient déjà d'un tarif réduit).
- ▶ tarif valable sur 5 cartes de 10 entrées par saison et par famille maximum.
- ▶ les cartes sont valables dans toutes les piscines stéphanoises, 1 an à partir de la date d'achat.

### Pour en bénéficier :

- ▶ les cartes sont vendues salle omnisports Souchon, dans le bureau de la GV, **les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> JEUDIS du mois, de 18h à 19h15, à partir du 17 septembre 2026.** Possibilité d'en acheter également au **Forum des associations le 5 septembre.**
- ▶ pour l'achat d'une carte, les Villardaires doivent présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Pour l'achat de la carte suivante, il faut rapporter la carte terminée.
- ▶ règlement : par chèque à l'ordre de "GV Villars". Les tarifs ne seront connus qu'en août.

# État civil

## de la commune\*

### Les mariages

### Les PACS

- 01/12/2025** - Manon DEFAY & Jason OÏNNE
- 02/12/2025** - Sarah PALUSCI & Yoann VALOUR
- 12/12/2025** - Marie CABALLERO ALMAZAN & Simon BUCHONNET
- 12/12/2025** - Laure LESPINASSE & Fabien FOUILLOUSE
- 23/12/2025** - Sophie LADREYT & Sunny PANARISI
- 06/03/2026** - Salomé MARCHAND & Morgan PRADIER
- 17/03/2026** - Nadine GAYTE & Jean-Michel CHOMAT
- 13/04/2026** - Safia MAFTOUH & Yohann GUIMARAES

### Les naissances

- 01/12/2025** - Aurèle VERNAY
- 05/12/2025** - Lison WACH
- 07/12/2025** - Elihana PILON
- 08/12/2025** - Zahra RGUIBI
- 31/12/2025** - Bastian XUEREB
- 11/01/2026** - Medine SANAA
- 15/01/2026** - Emilya HALAÏMIA MOULIN
- 01/02/2026** - Gabin LOMO
- 13/02/2026** - Benjamin MARGERIT
- 03/03/2026** - Youcef MIALI

### Les décès

- 19/11/2025** - Guy DESHORS
- 22/11/2025** - Marc CHAUZIT
- 30/11/2025** - Jacques SAINT-GERMAIN
- 01/12/2025** - Jacques BELLANGER
- 10/12/2025** - Jeannine REYNAUD  
veuve TARASKA
- 11/12/2025** - Roger GRANJON
- 12/12/2025** - Harmonie DUBOIS  
épouse MICHEL
- 12/12/2025** - Annick BONNARD  
épouse BERGER
- 14/12/2025** - Marguerite SABOT  
veuve CHARBONNIER
- 16/12/2025** - Irénée MOULIN
- 20/12/2025** - Christian CAIRE
- 22/12/2025** - Jeanne FAURE  
veuve VACHERON
- 23/12/2025** - Janine GEORGES  
épouse DUFAU
- 05/01/2026** - Hadhoum CHABLAOUI  
épouse LOUARDI
- 14/01/2026** - André DURAND
- 16/01/2026** - Pierre BILLARD
- 23/01/2026** - Guy MONTAGNE
- 24/01/2026** - René BERARD
- 15/02/2026** - Bernard GAY
- 22/02/2026** - Basile REGEN
- 04/03/2026** - Georges NÉRY
- 09/03/2026** - Patrick CHAUZIT
- 13/03/2026** - Jean RIVOLLIER
- 14/03/2026** - Georges BOUTTE
- 03/04/2026** - Christiane CIZERON  
épouse MOUNIER

\*ne paraissent sur cette page que les mentions d'état civil pour lesquelles les personnes ou familles concernées ont donné leur accord de publication.



## Conseils Municipaux

Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site Internet [www.villars.fr](http://www.villars.fr) rubrique "Affichage légal" ou en Mairie. Internet est accessible gratuitement à la Médiathèque.

## Ça s'est passé de décembre.....

### > Du 12 au 14 décembre : **Marché de Noël 2025**

Feu d'artifice, marrons grillés, vin chaud, artisanat, lumières féeriques, Père Noël, musique de fête,....  
Tout était prévu pour les nombreux visiteurs venus profiter de la magie et de la convivialité de Noël !



### > Mercredi 31 décembre : **Réveillon du Nouvel An pour les Seniors**

Plus de 120 seniors se sont réunis salle de la Libération pour célébrer la nouvelle année. Une soirée festive et conviviale proposée par la Municipalité et le Comité des Fêtes avec un repas préparé par Richard Traiteur et une animation assurée par David Couzon.



### > Lundi 5 janvier : **Vœux du Maire aux forces vives**

Près de 340 personnes représentant les forces vives de la commune (entreprises, commerces, professionnels de santé, associations, élus,...) ont assisté à la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal, la dernière de la mandature 2020-2026.



..... à avril !

Plus de photos et vidéos  
sur le site Internet  
[www.villars.fr](http://www.villars.fr)  
et la page Facebook.

> **Vendredi 27 février : Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants**

Une vingtaine de nouveaux Villardaires ont participé au temps d'accueil convivial proposé par la Municipalité. Au programme : rencontre avec les élus, visite de la Médiathèque, remise d'une mallette d'informations pratiques et partage du verre de l'amitié.



> **Jeudi 19 mars : La Grande lessive 2026**

Les enfants des crèches « Les Marmottes » et « Les P'tits Loups » ainsi que du Relais Petite Enfance s'étaient donné rendez-vous dans le jardin public de la Mairie pour participer à la Grande Lessive de printemps sur le thème « Le Jeu du Je-Nous ».



> **Samedi 11 avril : Bourse aux graines 2026**

La 5<sup>e</sup> édition de la Bourse aux graines, organisée par la Municipalité, a permis aux curieux et jardiniers amateurs de se fournir gratuitement en graines, bulbes et plants grâce à un don d'invendus de grandes surfaces et d'échanges entre particuliers.



# Le nouveau élu en séance



**Jordan DA SILVA**

*Maire de Villars*

*Vice-Président de Saint-Etienne Métropole  
Conseiller départemental délégué*

## Entretien pour un nouveau mandat

**Elu villardaise depuis 3 mandats et maire de la commune depuis 2018, votre liste, en partie renouvelée, vient d'être réélue lors des élections municipales de mars 2026.**

**Quelle sera la ligne directrice de ce nouveau mandat ?**

Notre plan de mandat comporte 120 propositions, issues de différentes concertations que nous avons menées auprès des Villardaises pendant notre campagne.

Elles s'articulent autour de 9 axes majeurs avec une priorité assumée : la sécurité et la tranquillité du quotidien. Nous continuerons aussi de maîtriser les finances communales, de maintenir une fiscalité parmi les plus basses des communes comparables de notre territoire et d'investir dans nos écoles, nos équipements et nos espaces publics. Nous nous attacherons également à soutenir nos commerces de proximité, nos associations, à accompagner les plus fragiles ou encore à développer une politique culturelle ambitieuse.

Depuis 2018, nous avons transformé Villars. Demain nous irons encore plus loin, sans jamais perdre notre vision : une commune à taille humaine, bienveillante, dynamique, tournée vers l'avenir tout en faisant vivre son esprit de village.

## LISTE "UNIS POUR VILLARS"



**Viviane COGNASSE**

*1<sup>ère</sup> Adjointe*

chargée de l'Administration générale et de la Proximité.



**Jean-Marc MASSON**

*2<sup>e</sup> Adjoint*

chargé des Finances, de la Sécurité, du Comité Social Territorial et des Établissements Recevant du Public.



**Véronique ROU**

*3<sup>e</sup> Adjointe*

chargée de la P  
Enfance, de la Jeu  
du CME.



**Corinne LAVAL**

*Conseillère Municipale déléguée*

chargée des Voiries et du Fleurissement.



**Daniel BONNET**

*Conseiller Municipal délégué*

chargé des Animations et du Jumelage.



**Sonia DURA**

*Conseillère Municipale déléguée*

chargée de la économique e  
Commerce



**Virginie FAYARD**

*Conseillère Municipale*



**Hugo LECOMTE**

*Conseiller Municipal*



**Hulya**

*SOYTURK-LAU*

*Conseillère Municipale*

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026

Bureaux	Inscrits	Votants	Blancs / Nuls	Exprimés	Michel BEROLO « Villars c'est vous »		Jordan DA SILVA « Unis pour Villars »	
1 / Salle de la Libération	816	415	9	415	133	32,05 %	282	67,95 %
2 / Primaire Jean Guitton	949	531	12	531	189	35,59 %	342	64,41 %
3 / Élémentaire Jean Ravon	763	472	12	472	145	30,72 %	327	69,28 %
4 / Maternelle Pierre Verjat	860	384	13	384	115	29,95 %	269	70,05 %
5 / Médiathèque	765	352	16	352	92	26,14 %	260	73,86 %
6 / Maternelle Jean Ravon	945	502	15	502	137	27,29 %	365	72,71 %
7 / Salle Collange	788	505	12	505	155	30,69 %	350	69,31 %
TOTAL	5 886	3 161	89	3 161	966	30,56 %	2 195	69,44 %



# Conseil municipal

du 20 mars 2026



JUSTAIN  
te  
petite  
nesse et



**Bastien DEVIDAL**  
*4<sup>e</sup> Adjoint*  
chargé de l'Éducation.



**Brigitte PALLE**  
*5<sup>e</sup> Adjointe*  
chargée de la Vie culturelle  
et du Patrimoine.



**Christian RAYNAUD**  
*6<sup>e</sup> Adjoint*  
chargé de l'Aménagement  
du territoire, du  
Développement durable  
et des Services techniques.



**Marie-Gabrielle  
DEVOUSSOUX**  
*7<sup>e</sup> Adjointe*  
chargée des Solidarités,  
des Seniors, de la Santé et  
des logements sociaux.



**Gilles BONNIDAL**  
*8<sup>e</sup> Adjoint*  
chargé de la Vie sportive.



AND  
unicipale  
e  
Vie  
t des  
s.



**Rémy GODDE**  
*Conseiller Municipal*



**Marie MORGADO**  
*Conseillère Municipale*



**Nabil BENLAHCENE**  
*Conseiller Municipal*



**Evelyne PERRET**  
*Conseillère Municipale*



**Charles FRAISSE**  
*Conseiller Municipal*



URENT  
unicipale



**Thomas HERNANDEZ**  
*Conseiller Municipal*



**Martine BALLESTRIN**  
*Conseillère Municipale*



**Julien DEFILHES**  
*Conseiller Municipal*



**Gina CIPRIANI**  
*Conseillère Municipale*



**David JEANJEAN**  
*Conseiller Municipal*

## LISTE "VILLARS C'EST VOUS"



**Michel BEROLO**  
*Conseiller Municipal*



**Floriane HEIM**  
*Conseillère Municipale*



**Thierry AOURIR**  
*Conseiller Municipal*



**Corinne RIBERAC**  
*Conseillère Municipale*



# Démocratie participative : Et si vous faisiez partie d'une Commission ?

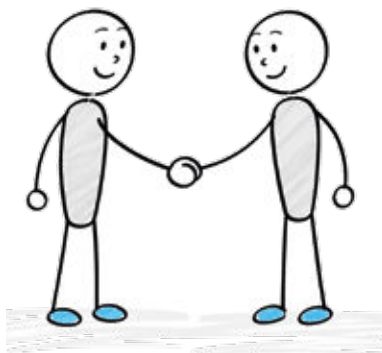
Comme lors du précédent mandat, la **Municipalité** souhaite mettre en place des **Commissions extra-municipales**, ouvertes aux habitants.

**Véritables outils de démocratie participative**, celles-ci permettront aux personnes intéressées de s'investir pour leur commune en donnant leur avis sur certains projets ou en proposant des réflexions et des actions.



Ces Commissions, créées lors du Conseil municipal du 30 avril 2026, seront **composées d'habitants de la commune, de personnes qualifiées (représentants d'associations, parents d'élèves, professionnels,...) et d'élus.**

Ensemble, ils auront pour mission de réfléchir à des idées en lien avec le thème de la Commission et de donner leur avis sur les actions proposées. Il s'agit de **Comités consultatifs** et non d'organes décisionnels. Les décisions, comme la loi le prévoit, seront toujours arbitrées par les élus en Conseil municipal.



## 5 COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

5 thèmes ont été définis :

### ➤ Conseil Municipal des Enfants

Piloter et encadrer les actions du CME.

### ➤ Fleurissement

Réfléchir aux aménagements paysagers de la commune et des espaces verts, organiser la Bourse aux graines et la Fête de la Nature.

### ➤ Jumelage

Mettre en œuvre des échanges avec les deux villes jumelles : Torredembarra (Espagne) et Halberstadt (Allemagne).

### ➤ Mobilités

Réfléchir aux aménagements à mettre en place pour améliorer la façon de se déplacer dans la commune, développer l'utilisation des modes de déplacement doux.

### ➤ Vie scolaire

Réfléchir à tous les sujets importants de la Vie scolaire.

## Appel à candidatures avant le 7 juillet 2026

Si vous souhaitez faire partie d'une ou plusieurs commissions, il vous suffit de **transmettre votre candidature motivée via un formulaire disponible sur le site Internet de la commune avant le 7 juillet 2026** (merci de remplir un formulaire par commission souhaitée).

**Vous pouvez aussi envoyer un courrier motivé** en Mairie avec vos coordonnées et la commission souhaitée.

Toutes les candidatures seront étudiées et les places seront attribuées aux **Villardaires les plus impliqués et motivés.**

Alors rendez-vous sur : [www.villars.fr](http://www.villars.fr), choisissez votre domaine de prédilection et expliquez vos motivations.

**Saisissez l'occasion  
de participer à la vie  
de VOTRE commune !**

# Centre Communal d'Action Sociale Renouvellement du Conseil d'Administration

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public local, présidé par le maire et chargé de l'aide et du développement social dans la commune.**

Après chaque élection municipale, il convient de redéfinir la composition de son Conseil d'Administration (CA).

Lors de sa séance du 30 avril 2026, le Conseil Municipal a donc fixé à 10 le nombre de membres du CA du CCAS : 5 membres étant désignés par le Conseil Municipal en son sein, respectant la proportionnalité des groupes, et 5 membres nommés par le Maire, après un appel à candidatures.

Ces 10 membres ont été installés dans leurs fonctions lundi 11 mai 2026.

La prochaine séance du CCAS se tiendra le 1<sup>er</sup> juin avec plusieurs sujets à l'ordre du jour, comme la reconduction des bourses aux étudiants (voir p. 12) ou la mise en place d'actions face à l'isolement des seniors.

## COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS



Jordan DA SILVA  
Président du CCAS



Marie-Gabrielle DEVOUASSOUX  
Vice-Présidente du CCAS



Jean-Marc MASSON  
élu



Gina CIPRIANI  
élu



Martine BALLESTRIN  
élu



Corinne RIBERAC  
élu



Christiane CHOMETTE  
ARAL



Dominique LAPOUGE  
Secours Populaire



Marie-Noëlle CUSSONNET  
Secours Catholique



Vincent GUILLET  
Trait d'Union



Evelynne BRUNEL  
Un projet pour un rêve

## Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes

**Les épisodes de canicule et de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquents. Afin de venir en aide aux personnes âgées et vulnérables, la ville de Villars dispose d'un Plan canicule, activé à chaque période de fortes chaleurs.**

Ce dispositif comprend :

### 1 Un registre

→ Pour les personnes âgées ou vulnérables.

→ Il suffit de s'inscrire à tout moment en Mairie au 04 77 91 11 20.

Lors des épisodes de canicule, vous serez appelé quotidiennement et un agent vous rendra visite pour s'assurer de votre

bonne santé et connaître vos éventuels besoins.

### 2 Un dispositif renforcé à la Résidence autonomie « Les Marronniers »

→ Pièces climatisées sur tout le rez-de-chaussée, tournées plus fréquentes et vigilance du personnel, incitation à s'hydrater régulièrement, accès libre à une fontaine à eau réfrigérée.

→ Vous ne faites pas partie des résidents ? Vous pouvez accéder à l'espace climatisé de la résidence.

**Pendant les fortes chaleurs**

**Protégez-vous**

**RESTEZ AU FRAIS**  
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

**BUVEZ DE L'EAU**  
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**



# Bourses aux jeunes Villardaises

## Une action qui devrait se poursuivre

La Municipalité de Villars s'est engagée aux côtés des jeunes, lors des mandats précédents, en proposant des dispositifs d'aides financières pour soutenir leurs projets : études, permis de conduire ou formation BAFA.

La reconduction de ces bourses sera l'un des premiers sujets à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil d'Administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Rappel des objectifs et modalités d'attribution de ces aides.



### **BOURSE AUX ÉTUDIANTS :** un coup de pouce pour les études supérieures

Depuis sa création en 2013, la bourse aux étudiants a permis d'aider 399 jeunes villardaises à financer leurs études, selon les critères suivants :

#### Conditions d'éligibilité

- ▶ Avoir moins de 25 ans lors du dépôt du dossier.
- ▶ Être Villardaise.
- ▶ Répondre aux critères de ressources définis par la commune.

#### Montant de l'aide

L'aide varie en fonction de la localisation du lieu d'études :

- ▶ 300 € dans la Loire.
- ▶ 400 € en Auvergne-Rhône-Alpes.
- ▶ 500 € hors Auvergne-Rhône-Alpes.
- ▶ 600 € à l'étranger.

### **BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE :** gagnez en autonomie !

Passer le permis de conduire représente un investissement important pour les jeunes et leurs familles. La Municipalité a proposé depuis 2017 une bourse pour le permis B, en échange d'heures de travail d'intérêt général, qui a déjà permis d'aider 41 jeunes, aux conditions suivantes :

#### Conditions d'éligibilité

- ▶ Avoir entre 16 et 25 ans.
- ▶ Être Villardaise.
- ▶ Justifier d'un besoin lié aux études ou à l'insertion professionnelle.
- ▶ Répondre aux critères de ressources définis par la commune.

#### Montant et contrepartie

- ▶ **Aide financière** : entre 500 € et 800 €, versés directement à « L'Auto-école Villardaise » (15 rue de la République).
- ▶ **Contrepartie** : 60 heures de travail bénévole au sein des services municipaux (désherbage, entretien des espaces verts, des bâtiments,...).

### **BOURSE AU BAFA :** un tremplin pour travailler dans l'animation

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un atout majeur pour travailler dans l'animation. Cependant, son coût peut être un frein. Depuis sa mise en place il y a 4 ans, la bourse au BAFA a permis d'aider 8 jeunes à passer leur diplôme.

#### Conditions d'éligibilité

- ▶ Avoir au moins 16 ans.
- ▶ Être Villardaise.
- ▶ Effectuer une journée d'observation bénévole auprès de la structure partenaire.
- ▶ Suivre le stage théorique avec l'organisme choisi.
- ▶ Participer aux rendez-vous de suivi organisés par l'association accueillante.
- ▶ Effectuer un stage pratique (14 jours rémunérés) au sein de la structure partenaire.

#### Montant de l'aide

- ▶ Une aide complémentaire est attribuée par dossier avec un reste à charge minimum de 15 % pour le bénéficiaire.

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juin, le CCAS étudiera les critères de chaque bourse et choisira de les modifier ou non.

Les conditions et dates pour postuler seront communiquées très prochainement sur le site Internet de la commune :

- ▶ [www.villars.fr](http://www.villars.fr)
- ▶ ou à l'accueil de la Mairie dès mi-juin.

# Conseil Municipal des Enfants

## 12 nichoirs installés sur la commune

**Initié lors du mandat précédent, le projet de fabrication et d'installation de nichoirs prend forme et sera inauguré lors de la Fête de la Nature le samedi 30 mai 2026.**

En 2025, à partir de plans fournis par la LPO, les Services techniques de la commune ont réalisé des kits de fabrication de 3 modèles de nichoirs différents. Lors de leurs séances, les jeunes élus du CME ont assemblé 12 nichoirs, puis appliqué un vernis écologique incolore pour assurer leur tenue dans le temps. Ils ont ensuite fixé de petites plaquettes en bois pour signer leur travail et surtout sensibiliser les habitants à la protection des

oiseaux par de petits textes et dessins.

Dix de ces nichoirs ont en effet été installés par les Services techniques sur différents sites de la commune (Parc Fernand Bost, Médiathèque, Square de la Gare, Parc de la Sapinière, Plateforme de Bourgeat, Résidence « Les Marronniers », Parvis de l'église) et les 2 derniers seront posés par les enfants du CME dans le Jardin public de la Mairie lors de la Fête de la Nature le 30 mai 2026.

Peut-être entendrez-vous prochainement de petits gazouillis s'échapper de ces belles maisons pour oiseaux ?



## Un concours de dessins dans les écoles

**En mai, les jeunes élus ont organisé un grand concours de dessins ouvert à tous les élèves des écoles de Villars.**

Les œuvres collectées jusqu'au 28 mai en Mairie seront exposées lors de la Fête de la Nature samedi 30 mai 2026. Trois « coups de cœur » seront désignés : celui du Maire, celui des résidents des Marronniers et celui des encadrants du CME.

Pour participer, les consignes étaient simples : un dessin sur le thème de la Nature, sur une feuille A4, avec interdiction de décalquer ou d'imprimer un coloriage.



## Des jeux et ateliers pour la Fête de la Nature

**Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal des Enfants s'investit pleinement dans l'organisation de la Fête de la Nature.**

Fabrication de jeux, animation d'ateliers, ramassage de déchets... un seul objectif : sensibiliser à la protection de la nature de façon ludique et pédagogique avec des concepts qu'ils ont eux-mêmes imaginés et réalisés. Au programme : un quizz sur les animaux marins, un memory sur les animaux terrestres, un chamboule-tout réalisé avec des matériaux de récup', des puzzles sur la nature...



# Résidence « Les Marronniers »

## Un établissement où il fait bon vivre

**Les Établissements ou Services Sociaux ou Médico-Sociaux (ESSMS) sont soumis tous les 5 ans à une évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS). Dans ce cadre, la résidence autonomie « Les Marronniers » a été évaluée par un organisme indépendant en septembre 2025.**

Cette évaluation a pour objectif de s'assurer qu'un accompagnement de qualité est apporté aux personnes avec une réponse adaptée à l'expression de leurs souhaits, leurs besoins et leurs projets.

La démarche d'évaluation vise à :

- ▶ permettre à la personne d'être actrice de son parcours ;
- ▶ renforcer la dynamique « qualité » au sein des établissements et services ;
- ▶ promouvoir une démarche porteuse de sens pour la structure et ses professionnels.

Durant 2 jours, 7 résidents et 3 membres du personnel de la résidence ont été entendus et l'ensemble des documents remis par la direction a été étudié par les évaluateurs.



Au total, 42 objectifs sont posés sur 9 thématiques et 157 critères sont évalués.

**Au final, les Villardaires peuvent être fiers de leur résidence autonomie !**

Le rapport de l'organisme externe souligne en effet son point fort : la prise en charge de la personne. La résidence « Les Marronniers » propose un accompagnement personnalisé fort, avec un respect des droits et de la dignité des personnes accompagnées, une qualité de la prise en charge en impliquant les familles et les partenaires, une bienveillance, une écoute attentive et une amélioration continue.

La présence de personnel 24h/24, la possibilité d'effectuer une période d'essai dans un appartement entièrement équipé, la réhabilitation agréable et fonctionnelle des locaux en 2021, la localisation de la résidence et son ouverture sur son environnement ont également été salués, tout comme la composition de l'équipe bienveillante, motivée, soudée avec une dynamique inclusive.

Des axes de progrès ont également été conseillés, comme l'amélioration de la traçabilité des dossiers des résidents. Ce devrait être fait rapidement puisque l'acquisition d'un logiciel de gestion est programmé cette année.

## Un rendez-vous mensuel : le loto !

**Chaque dernier jeudi du mois, le Service Animation de la résidence organise un loto. Un jeu très apprécié des résidents puisqu'ils répondent présents au rendez-vous !**

Dans un silence attentif, 29 à 35 seniors écoutent les numéros annoncés. Les cartons sont presque pleins mais il en manque encore... Une main se lève, la ligne est complète, donnant droit à un lot !

« Sur une après-midi, nous arrivons à faire 3 à 4 parties. Nous faisons gagner 5 lignes puis le carton » précise Isabelle, l'animatrice. Aujourd'hui, les récompenses sont composées de pots de confiture, de miel, de tablettes de chocolat et de gâteaux. De petites douceurs qui ne manquent pas de faire plaisir aux joueurs, qui parfois les partagent entre eux. Ne disposant pas d'un gros budget pour ces lotos mensuels, gratuits pour

les résidents, le personnel lance un appel aux dons : « Il peut s'agir de produits d'hygiène, de petits objets décoratifs, de nourriture,... nous ne sommes pas difficiles et cela leur fait tellement plaisir ! »

A noter que ces lotos sont ouverts à tous les seniors de la commune et aux familles des résidents, avec une participation de 1€ par carton.





## Services publics : connaître leur coût réel, c'est mesurer leur valeur

**Avant même de construire le budget d'une commune, il est important de comprendre à quoi il sert.**

Le budget d'une commune est un outil essentiel pour financer et organiser les services publics locaux ainsi que les projets qui améliorent la vie quotidienne des habitants.

Ces services reflètent les compétences générales des communes comme la sécurité, la tranquillité et la propreté urbaine, l'entretien des écoles maternelles et élémentaires, les démarches d'état civil, l'entretien des rue et des réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité... mais aussi les actions mises en place pour répondre aux besoins des habitants et améliorer leur cadre de vie, comme un service de portage de repas, une saison culturelle, des repas de cantine à tarifs adaptés, des subventions aux associations,... ou encore des investissements sur le long terme comme la création d'un parc urbain ou la rénovation d'un équipement.

**Une commune a l'obligation d'avoir un budget équilibré.**

Afin de financer ses dépenses, la commune dispose de plusieurs ressources :

la section de fonctionnement est essentiellement financée par des dotations (de l'état, de la Métropole,...), les impôts locaux et le produit des services facturés aux usagers. La section investissement est essentiellement financée par des subventions et l'emprunt.

**Des choix dictés par 2 grands principes : l'intérêt général et la solidarité.**

Afin de comprendre les choix des élus ou les arbitrages que doit nécessairement mener une collectivité lors de l'élaboration de son budget, il est essentiel de **comprendre la différence entre le prix payé par l'usager et le coût total payé par la collectivité.** Très souvent, les tarifs effectivement payés par les usagers ne représentent qu'une petite partie du coût réel du service. C'est le principe de solidarité qui fonde l'existence des services publics.

Retrouvez ci-contre des exemples, très parlants, qui montrent le coût réel de différents services du quotidien et font prendre conscience de leur valeur, de leur accessibilité, permise par les choix de la collectivité.

1 repas à la cantine	3,77 € Tarif moyen	13,20 € Coût réel
----------------------	-----------------------	----------------------

1/2 heure de garderie	1,17 € Plein tarif	20,27 € Coût réel
-----------------------	-----------------------	----------------------

1 heure en crèche	2,04 € Tarif famille moyen	11,81 € Coût réel (financé en partie par la CAF)
-------------------	-------------------------------	---

1 place de spectacle à la Médiathèque	12 € Tarif maximum	68,91 € Coût réel
---------------------------------------	-----------------------	----------------------

# Budget 2026

## 13,4 millions d'euros au service des Villardaires

9 813 930 € en fonctionnement - 3 600 070 € en investissement

Le budget de la commune a été construit dans un contexte de poursuite des fortes tensions du fait de l'augmentation des prélèvements de l'Etat.

**Côté fonctionnement**, les charges de personnels constituent le premier poste de dépenses, témoignant de l'existence d'un **service public de proximité de qualité**. Pour cet exercice, la hausse des charges patronales a été intégrée.

**Côté investissement**, la commune **renforce sa capacité d'autofinancement** et prévoit le **remboursement des emprunts à court terme**. Tout en étant un **budget technique et de transition**, compte tenu que 2026 est une année électorale, ce budget reste marqué par la **finalisation du programme d'investissement** du plan de mandat municipal 2020-2026.

L'infographie ci-dessous présente la répartition du budget communal en intégrant, pour chaque ratio, les coûts de fonctionnement (en bleu), dont la masse salariale, et les coûts d'investissement (en vert). Chaque section est équilibrée en recettes et en dépenses.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE 2 063 623 € / 150 640 €

fonctionnement des services supports (Ressources Humaines, Finances, Communication, Accueil, Etat Civil,...)

entretien des salles municipales (Libération,...)



### TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ 550 525 € / 44 060 €

dont subvention au SDIS de 334 143 € (pompiers)

ajout de caméras de vidéoprotection



### AMÉNAGEMENT URBAIN, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SERVICES TECHNIQUES 1 756 944 € / 394 127 €

participation au budget annexe Espace Beauvier

dont finalisation du Parc de la Sapinière (mobilier, éclairage)



### VIE CULTURELLE ET PATRIMOINE 439 262 € / 5 220 €

dont le fonctionnement de la Médiathèque et de la Saison culturelle et la promotion du Patrimoine (Musée)



### VIE SPORTIVE 829 920 €

le personnel du Service Sport est intégré aux Services techniques

finalisation rénovation Gymnase Bernichon



### ANIMATIONS ET JUMELAGE 47 668 €



### ÉDUCATION 1 912 349 € / 36 700 €

dont les repas des cantines

dont les travaux dans les écoles



## LES TAUX D'IMPOSITION RESTERONT STABLES À VILLARS EN 2026

(36,65 % pour la Taxe Foncière bâtie / 48,88 % pour la Taxe Foncière non bâtie)

et inférieurs aux taux moyens des communes ligériennes de taille comparable (38,59 % pour la TFB / 49,92 % pour la TFNB).

## LE BUDGET VOTÉ DOIT PARFOIS ÊTRE AJUSTÉ ULTÉRIEUREMENT

afin de tenir compte du report des résultats de l'exercice précédent (dont le montant n'est pas toujours connu lors du vote, pour cause de retard des services de l'Etat) et des imprévus. Il devra toujours être équilibré en recettes et en dépenses.



## IL N'EST PAS POSSIBLE DE FINANCER DU FONCTIONNEMENT AVEC UN EMPRUNT

Le recours à l'emprunt est uniquement possible pour de l'investissement.

### VOIRIE ET FLEURISSEMENT 115 000 €

subvention au SIEL (éclairage) le personnel du Service Espaces verts est intégré au Services techniques

à noter que les travaux de voirie de l'Espace Beaunier dépendent du budget annexe Espace Beaunier (voir p. 19)



### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 152 911 €

dont 55 000 € de subvention au Centre Social (en plus des moyens mis à disposition pour chaque association : salles, matériel,...)



### SOLIDARITÉ (Action sociale, aides aux seniors) 236 000 €

dont 230 000 € de subvention communale au budget du CCAS (pour financer les bourses aux jeunes, le portage de repas,...)



### VIE ECONOMIQUE 35 000 €



### OPÉRATIONS FINANCIÈRES 1 230 000 € / 469 476 €

dont virement de 500 000 € à la section investissement (autofinancement), et amortissements.



### PETITE ENFANCE ET JEUNESSE 1 048 710 €

fontionnement des crèches et du Relais Petite Enfance



### REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT 260 938 € / 1 634 927 €

intérêts - capital



# Budget communal

## Les principaux projets réalisés ou prévus en 2026

Le Budget primitif 2026 est construit dans le cadre de la finalisation du Plan de Mandat et du Plan Pluriannuel d'Investissement 2020 – 2026. Il s'agit d'un budget « technique et de transition », compatible avec la période électorale pendant laquelle il a été voté.

➔ Fonctionnement / ➔ Investissement

### FAIRE ENTRER LA NATURE DANS LA VILLE dans une démarche de développement durable

- ➔ 99 000 € de subvention communale au budget de l'Espace Beauvier.
- ➔ 179 812 € pour optimiser l'éclairage public.
- ➔ Poursuivre l'acquisition d'énergie verte sur les marchés d'achat d'électricité et de gaz.
- ➔ 30 000 € pour moderniser les systèmes de chauffage afin d'économiser de l'énergie.
- ➔ 127 100 € pour des travaux d'entretien des bâtiments municipaux pour conserver un patrimoine de qualité.
- ➔ Des crédits seront alloués pour amplifier le fleurissement.
- ➔ 45 000 € pour la gestion du Bois de la Sapinière.



### RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

- ➔ 5 000 € pour le nettoyage des tags.
- ➔ 47 668 € pour les cérémonies officielles et les animations communales comme Villars en Fête, le Beaujolais nouveau, le Marché de Noël, la Fête de la Nature, la Bourse aux graines.

### SOUTENIR LA POLITIQUE ÉDUCATIVE

- ➔ 30 318 € pour acquérir des fournitures scolaires pour les élèves et les classes.
- ➔ Maintenir le financement de l'activité piscine pour les écoles.
- ➔ Poursuivre les actions du Conseil Municipal des enfants.



### ACCOMPAGNER LE MONDE ASSOCIATIF

- ➔ 785 720 € pour finaliser les règlements des entreprises ayant participé à la rénovation et l'extension du gymnase Bernichon.
- ➔ 152 911 € de subventions aux associations.



### INITIER UNE POLITIQUE SOLIDAIRE RÉFLÉCHIE

- ➔ Accueillir des jeunes en apprentissage au sein des services municipaux.
- ➔ 230 000 € de subvention au C.C.A.S.

### DÉVELOPPER LA POLITIQUE CULTURELLE

- ➔ 32 000 € pour acquérir de nouveaux documents pour la Médiathèque.
- ➔ 30 690 € pour poursuivre l'organisation de la Saison culturelle.
- ➔ Promouvoir le Musée Jean-Marie Somet et mettre en valeur le Patrimoine.



### MODERNISER LE SERVICE PUBLIC MUNICIPAL

- ➔ 10 720 € pour divers équipements informatiques.
- ➔ 11 000 € d'outillage divers.
- ➔ 17 500 € pour l'achat de divers équipements de voirie et mobiliers urbains.
- ➔ 75 000 € pour l'acquisition de deux véhicules.



Retrouvez le détail du budget primitif de la commune ainsi que des budgets annexes sur le site Internet : [www.villars.fr](http://www.villars.fr) (rubrique Vie municipale / Budget).

# Budget annexe Espace Beaunier

Les premières réalisations ont été livrées et plusieurs chantiers privés sont en cours : le futur écoquartier prend forme

124 900 € en fonctionnement - 1 416 300 € en investissement

Lors de sa séance du 2 mars 2026, le Conseil Municipal a également voté le budget annexe de l'Espace Beaunier.

Ce budget spécifique, créé dès l'origine du projet, permet d'individualiser les dépenses et recettes relatives au projet d'aménagement de l'Espace Beaunier, qui participent toutes au même objectif : la requalification de friches industrielles et la naissance d'un écoquartier.

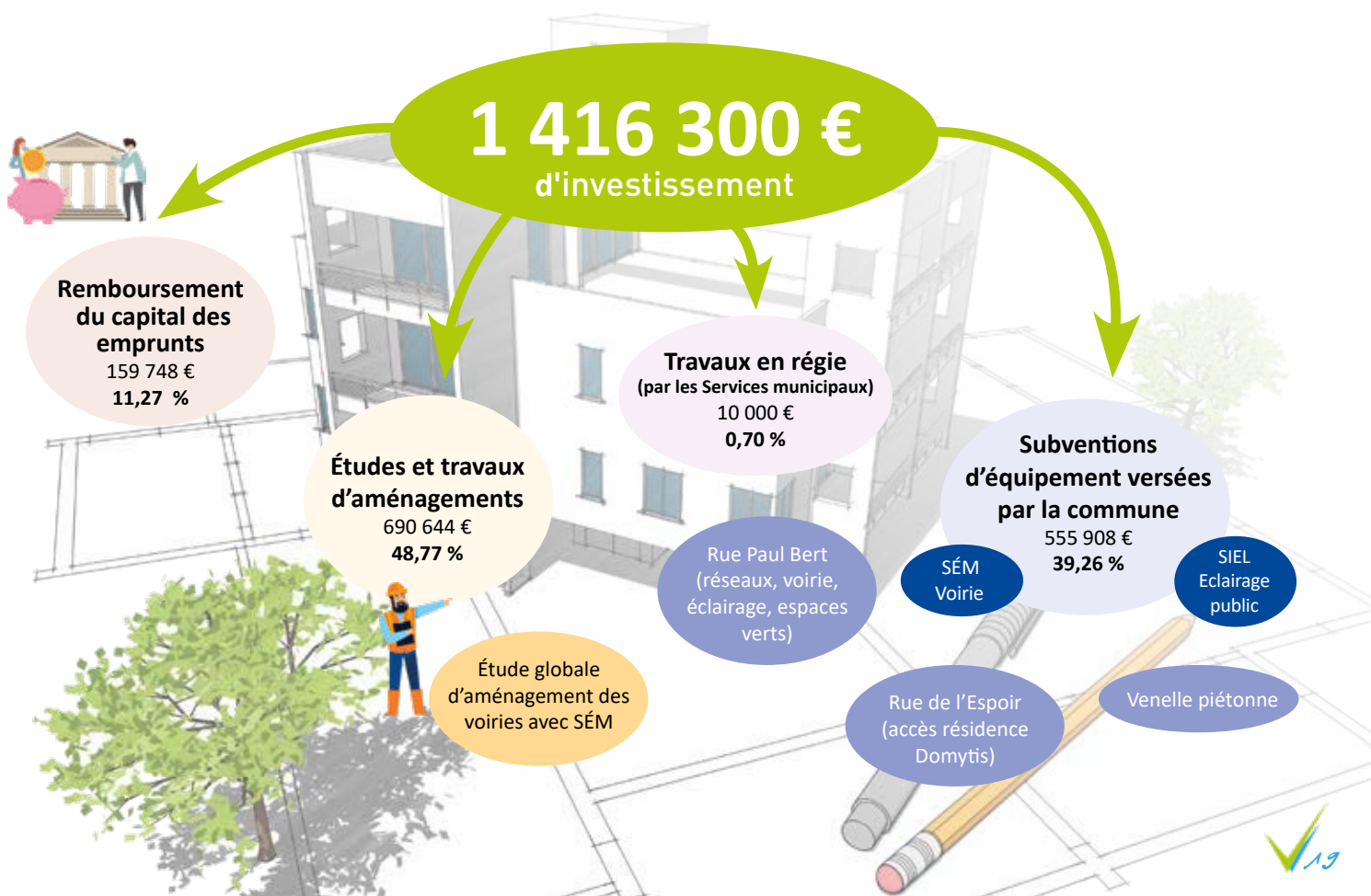
En 2026, la commune ne contractera aucun emprunt pour la réalisation de ce budget.

En 2026 :

- Les travaux du **parking public payager avec ombrières photovoltaïques**, construit par la commune et le SIEL et inauguré fin août 2025, seront soldés.
- La **Résidence Services Seniors (121 logements)**, ouvrira en mai 2026.
- Le chantier **UTEI "L'Orée du Parc" (66 logements)** se poursuivra. La 1<sup>ère</sup> tranche sera livrée fin 2026.
- Le chantier de construction de **logements publics Deux fleuves Loire Habitat, comprenant la construction d'un**

**établissement d'habitat partagé inclusif pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer** avec l'association "Un autre chez soi", prendra forme, avec la livraison d'un premier bâtiment fin 2026.

➤ Les travaux d'aménagement global des voiries se poursuivront avec la **rue Paul Bert, les études pour le carrefour Industrie / Paul Bert et l'aménagement d'une venelle piétonne éclairée** pour relier les différents sites de l'Espace Beaunier.



# Le plaisir de manger équilibré dès le plus jeune âge avec API restauration

## Des repas à thème dans les crèches

**Détentrice du marché de restauration dans les crèches et les écoles de la commune, la société API fournit bien plus que des repas ! Dans les crèches, elle propose chaque mois un repas à thème. De quoi découvrir de nouvelles saveurs tout en initiant petits et grands à différentes cultures.**

Des pasteis de nata pour le Portugal, des choux de Bruxelles et de la tarte flamande pour la Belgique, une sauce currywurst et du chou vert façon Eintopf pour l'Allemagne, des pommes dauphines et une bûche mascarpone / chocolat à Noël, du poisson sauce aigre douce et un flan coco pour la Chine ou un



hachis parmentier irlandais et un apple crumble cake pour l'Irlande : les tout-petits effectuent depuis la rentrée un véritable tour du monde culinaire, agrémenté parfois d'activités manuelles sur le thème concerné.

Pour aller plus loin, Régina, l'agent chargé de réceptionner et réchauffer les repas, décore le hall de la crèche aux couleurs du pays choisi et effectue des recherches sur sa culture et ses traditions pour réaliser une exposition à destination des familles.

Une belle opportunité d'enrichir ses connaissances et d'inciter les enfants à être curieux et à s'ouvrir au monde.



## Des ateliers ludiques dans les cantines

**Du 17 au 20 novembre 2025, la société API est intervenue pendant les temps périscolaires des cantines de Villars pour proposer aux enfants des ateliers ludiques sur l'équilibre alimentaire et la satisfaction des repas.**

Ces animations, proposées par une diététicienne d'API Restauration, Marion Jourdan, sont prévues dans le Marché de fournitures des repas aux cantines contracté entre la Mairie et la société API.

Lundi 17 et mardi 18 novembre, ce sont les enfants des restaurants scolaires Hubert Pouquet et Jean Ravon qui ont participé, en petits groupes du CE1 au CM2, à une séance sur l'équilibre alimentaire. Comment sont classés les aliments ? A quels groupes appartiennent-ils ? Peut-on tous les manger en grande quantité ? Si un grand nombre d'enfants connaissent déjà des catégories comme les fruits/légumes, les féculents, les produits laitiers, les protéines (viande, pois-

sons, œufs), les produits sucrés, les matières grasses et les boissons, beaucoup ne faisaient pas le rapprochement avec la composition des menus de la cantine. L'occasion de leur proposer de faire eux-mêmes leur menu favori et équilibré via un petit jeu.

Jeudi 20 novembre, les enfants d'élémentaire du restaurant scolaire Jean Guilton ont pu donner leur avis sur le plat du jour, à savoir des épinards en béchamel, en votant avec des jetons. Résultat : 33 verts, 12 jaunes et 17 rouges. L'occasion d'échanger sur ce qu'ils aiment, n'aiment pas, aimeraient manger... « Il est toujours intéressant d'avoir les retours des enfants. Parfois, la façon dont un aliment est préparé change la donne. C'est pourquoi il faut toujours goûter avant de se prononcer » précise Marion.

Des rencontres constructives pour sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire, leur faire découvrir de nouvelles saveurs tout en tenant compte de leurs goûts pour éviter le gaspillage.



# Jardin public de la Mairie : un aménagement paysager de qualité réalisé avec le Campus Montravel

**Le projet de réaménagement paysager de la partie basse du Jardin Public de la Mairie, mené en partenariat avec les apprenants du Campus Montravel, est désormais achevé. Initié en novembre 2025, ce chantier a permis d'embellir durablement cet espace vert du Centre-Bourg, tout en offrant aux étudiants une expérience pédagogique concrète.**

## Un partenariat gagnant-gagnant

Depuis de nombreuses années, la commune de Villars collabore étroitement avec le Campus Montravel, notamment pour l'entretien d'espaces verts, l'accueil d'apprentis ou la formation des agents municipaux. Pour ce projet, une convention spécifique de collaboration paysagère et pédagogique a été signée, permettant à la commune de bénéficier de l'expertise du Campus, et aux apprenants de mener un projet complet, de la conception à la réalisation, en passant par les études préliminaires. Ce partenariat a également permis de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, en intégrant des principes d'aménagement responsable, conformes aux observations du jury régional du Concours des Villes et Villages fleuris.

## Deux zones repensées pour un jardin plus fonctionnel et esthétique

Le projet portait sur la partie basse du jardin public, divisée en deux zones distinctes, chacune ayant fait l'objet d'une réflexion approfondie de la part des apprenants de 2<sup>e</sup> année de Brevet Professionnel d'Aménagements Paysagers.

### ► Une rocaille végétalisée et un parcours sensoriel

Côté rue, une rocaille végétalisée a été aménagée, avec des massifs d'arbustes et de vivaces entourés de paillage végétal. Une treille en bois et des ganivelles protègent les massifs, tout en mettant en valeur le relief grâce à des niveaux de végétation variés. Côté mairie, un parcours sensoriel, à parcourir pieds nus, offre une expérience unique aux visiteurs.

### ► Une intégration harmonieuse des arrêts de bus

La 2<sup>e</sup> zone intègre désormais les arrêts de bus dans une rocaille végétalisée, avec des massifs de ligneux et de vivaces. Des arbustes d'ombrage ont été plantés, et un escalier en traverses de chêne imputrescibles a été créé pour que les piétons ne traversent pas le gazon à la sortie du bus. Des bordures en résine séparent les massifs des bandes de propreté engazonnée.

## Une approche écologique et durable

Les végétaux choisis, d'origine locale, sont adaptés au climat et nécessitent peu d'entretien et d'eau. L'arrosage automatique a été remplacé par un système de goutte-à-goutte, activé uniquement en cas de forte chaleur.

## Un chantier collaboratif et pédagogique

D'un budget de 8 000 €, ce projet a été subventionné par l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). La commune a fourni les matériaux et végétaux, ainsi qu'une salle de travail pour les apprenants, tandis que le Campus Montravel a organisé les travaux en plusieurs tranches, de novembre 2025 à février 2026. Les apprenants de différentes formations sont intervenus selon les étapes du chantier, encadrés par les agents municipaux pour les opérations nécessitant des accréditations de sécurité.

## Un projet durable exemplaire

Cet aménagement est inscrit comme site de démonstration dans le cadre de la Stratégie Biodiversité de Saint-Étienne Métropole, promouvant la marque « Végétal local ». Ce label garantit que les plantes sauvages utilisées ont été produites à partir de graines récoltées localement en milieu naturel.



# Voirie : le programme 2026

## Rue Paul Bert

**Dans le cadre de la construction des nouveaux programmes résidentiels de l'Espace Beaunier, les réseaux de la rue Paul Bert doivent être recalibrés, sur la portion allant de la rue du 8 mai 1945 à l'avenue de l'Industrie.**

Fin mai - début juin 2026, un chantier de renouvellement des réseaux humides, avec mise en séparatif des eaux usées et des eaux de pluie, ainsi que la mise en place des futurs raccordements, sera mené par Saint-Étienne Métropole, pour un montant de 411 000 € HT.

En parallèle, le SIEL procédera à la réfection et à la modernisation de l'éclairage public. A terme, 7 nouveaux mâts seront installés sur 200 mètres, pour un montant de 28 368 € HT.



A la suite de ce chantier, la commune procédera à la démolition de l'ancien transformateur électrique pour un montant de 49 890 € HT (maîtrise d'œuvre incluse).

Quant au réaménagement final de la voirie, il n'aura lieu que fin 2026, début 2027 lorsque les chantiers adjacents seront terminés.

## Rue du Puits Neuf

**Le tapis d'une partie de la rue du Puits Neuf sera refait à partir du 26 mai 2026.**

Le chantier, d'une durée de 4 semaines, ne nécessitera qu'une journée de fermeture de la rue, de 7h à 17h pour la réalisation des enrobés.

## Impasse du Plat Haut

**La réfection de l'enrobé de l'impasse du Plat Haut est programmée à partir du 6 juillet 2026.**

Le chantier, d'une durée de 4 semaines, ne nécessitera qu'une journée de fermeture de la rue, de 7h à 17h pour la réalisation du tapis. Une communication spécifique sera réalisée auprès des riverains et du Syndic.



# Cadre de vie : l'affaire de tous

## 2 fleurs au label national Villes et Villages fleuris

**Mercredi 29 avril, une délégation villardaie est allée à Lyon, au siège de la Région AURA pour recevoir le prix attribué à la commune par le comité régional des Villes et Villages fleuris.**

Le jury a particulièrement apprécié les efforts de la commune en matière de développement durable et d'embellissement urbain. En favorisant l'intergénérationnel et les partenariats locaux, Villars montre un réel engagement pour l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Les initiatives telles que la végétalisation des espaces publics et la sensibilisation des jeunes générations à l'environnement

témoignent d'une dynamique collective positive qui justifie l'attribution de la 2<sup>e</sup> fleur. Cette reconnaissance est le reflet des efforts passés et un encouragement pour continuer à innover et investir dans un avenir durable.



## Lutte contre les dépôts sauvages

**La commune étant de plus en plus souvent confrontée à des dépôts sauvages, portant atteinte à la salubrité et à l'environnement, le Conseil municipal a approuvé la facturation des frais d'intervention et de nettoyage aux contrevenants.**

Toute personne identifiée ayant effectué des dépôts illicites de déchets constatés sur le territoire de la commune, que ce soit aux pieds des points d'apports volontaires, sur les espaces publics et privés de la commune, les voiries, trottoirs et chemins ruraux, devra payer une redevance forfaitaire de frais d'enlèvement, de nettoyage et d'évacuation de 400 €.

# Espace Beaunier : l'écoquartier prend forme

## L'Orée du Parc (UTEI) : un chantier en deux tranches

Après la pose de la première pierre le 30 octobre 2025, le chantier de la résidence « L'Orée du Parc » a bien avancé sur le site de l'ancien stade Paul Bert.

Cette résidence UTEI, qui présentera à terme 65 logements, dont 25 % de logements locatifs publics avec le bailleur social 2 fleuves Loire Habitat, autour d'un jardin paysager de 5 600 m<sup>2</sup>, sera construite en 2 tranches.

Le chantier de la 1<sup>ère</sup> tranche, actuellement en cours, sera terminé fin 2026.



## Un autre chez soi : livraison de l'habitat partagé en décembre

Sur le site « Beaunier 3 », les travaux de construction de 44 logements publics par le bailleur social 2 fleuves Loire Habitat ont commencé. Ce programme intégrera aussi le projet porté par l'association Un autre chez soi : un habitat partagé inclusif pour 8 personnes de plus de 65 ans atteintes d'Alzheimer.

Cette proposition, inédite dans la Loire, offrira un logement adapté, sécurisé et un accompagnement 24h/24, entre maintien à domicile et EHPAD.

Soutenue par la mairie de Villars, le Département de la Loire et le bailleur 2 fleuves Loire Habitat, l'association a dévoilé les plans de ce futur espace et l'organisation envisagée lors d'une présentation le 27 mars 2026. Les familles et professionnels médicaux y seront activement impliqués.

La livraison du bâtiment central, comportant l'habitat partagé, est prévue pour décembre 2026.

Pour toutes informations :  
**06 67 48 80 91 - [unautrechezsoi.fr](mailto:unautrechezsoi.fr)**



## Résidence Domitys

La résidence services seniors Domitys « Les Passementiers » est terminée. Après une réception du chantier en mai, les premiers résidents arriveront progressivement.

121 logements sont proposés dans cette nouvelle résidence, avec de nombreux services à la carte.

Pour toutes informations : **06 17 81 54 95 - [domitys.fr](http://domitys.fr)**



## Venelle piétonne

Une venelle piétonne est en cours de création pour relier la rue de l'Espoir, la rue Paul Bert et l'avenue de l'Industrie.

Avec un revêtement en sablon perméable et muni d'éclairages à détecteurs de présence, ce passage longera la résidence Domitys, la résidence L'Orée du Parc et la résidence 2 fleuves Loire Habitat. Les travaux de revêtement et d'éclairage représentent un coût total de 86 000 € HT.



# Une journée technique pour réinventer les aménagements paysagers

**Vendredi 23 janvier 2026, le Campus Montravel, en partenariat avec Saint-Étienne Métropole et Loire Tourisme, a organisé une journée sur le thème « Réinventez les aménagements paysagers : quelle place pour la nature et la flore indigène dans les espaces publics ? » à destination des élus, techniciens des collectivités, aménageurs et producteurs locaux.**

Près de 200 personnes ont investi la salle de la Libération de Villars dès le matin pour assister à la présentation de l'actualité de la marque « Végétal local » par le Conservatoire botanique national du Massif central, et surtout la conférence de Gilles Clément, jardinier, payagiste, botaniste, entomologiste, biologiste, écrivain et professeur français, reconnu internationalement pour ses théories du « Jardin en mouvement », du « Jardin planétaire » et du « Tiers paysage ». Son intervention sur « La nature en ville et les écosystèmes émergents » a permis à chacun de partager son expérience et de lui poser des questions pratiques.

Le Campus Montravel a également rappelé l'ensemble de ses formations, qui s'inscrivent dans les prises de conscience environnementales actuelles et les grands enjeux de demain.

Après un déjeuner proposé par Terrain des Saveurs, une association locale engagée dans une démarche solidaire, de qualité et de proximité, l'après-midi était consacré à la visite des derniers aménagements paysagers de la commune de Villars :

► Le Parc de la Sapinière : la renaturation d'un complexe sportif très bétonné en parc urbain verdoyant propice aux sports, à la détente et aux échanges intergénérationnels.

► Les espaces extérieurs du groupe scolaire Jean Rapon : la désimperméabilisation, la végétalisation et l'aménagement de cours d'école, travaillés en concertation avec tous les utilisateurs.

► L'aménagement paysager du jardin public de la Mairie : un chantier réalisé par les apprenants du Campus Montravel avec intégration de la flore indigène.

Une journée riche en échanges qui, malgré la pluie, a permis de partager des perspectives innovantes, de nourrir la réflexion collective et d'imaginer les aménagements de demain.

Félicitations aux élèves de 2<sup>e</sup> année de BTS Aménagements Paysagers pour l'organisation de cet événement.



# Détente en terrasse

## Tous les bars de Villars ont désormais leur terrasse !



À Villars, les bars ne manquent pas d'atouts pour séduire leurs clients. Parmi eux, les terrasses occupent une place de choix. Qu'elles soient récentes ou réaménagées, elles participent pleinement à la vie locale et offrent aux habitants des espaces conviviaux, souvent réalisés avec le soutien des Services techniques de la commune.



Au bar **Le Gambetta**, la terrasse fixe est relativement récente. Installée en octobre 2024, elle a bénéficié de l'intervention des Services techniques municipaux pour la mise en place des barrières et des bacs à fleurs. Le propriétaire a ensuite personnalisé l'espace avec des plantations, du gazon et un store banne. « L'ancien propriétaire disposait d'une terrasse amovible qui n'était mise en place qu'aux beaux jours » précise Franck Rebaud. Avec ses 12 places, cette terrasse

est désormais ouverte toute l'année. Les clients apprécient particulièrement son ambiance conviviale et le plaisir de partager un moment agréable dans leur quartier.

Du côté du **Point Bar**, tenu par Mehdi Benzema depuis 2017, la terrasse est un véritable atout. Elle peut accueillir jusqu'à 30 personnes, même si le propriétaire ne sort pas toutes les tables d'un coup et les installe selon la demande. Située sur la place,

elle attire naturellement les clients dès les beaux jours. Ces derniers y voient un espace de détente où il fait bon profiter du soleil et de l'ambiance animée, que ce soit pour une petite pause ou durant les vacances.

Le **Louam's** connaît quant à lui un changement important.

Après 14 années derrière le comptoir, Olivier Michon donnera les clefs de son établissement le 30 mai prochain à Clément et Myriam, qui, après quelques rafraîchissements, rouvriront autour du 10 juin. La terrasse a elle aussi évolué récemment : autrefois limitée au trottoir, elle a été réaménagée début 2025 grâce à l'installation de barrières et de bacs en béton par les Services techniques municipaux. Le propriétaire y a ajouté une touche végétale avec des plantes et des pots de fleurs. Aujourd'hui, ses 24 places en font un espace très fréquenté dès que le temps le permet. Les retours des clients sont largement positifs. Avant de partir, Olivier Michon confie qu'il gardera un excellent souvenir de ces

années passées à tenir ce bar.

Enfin, **Le Narval**, tenu par Sabrina Kachroud, vient tout juste de se lancer dans l'aventure des terrasses, avec le nouvel aménagement de la rue Thiers. Pouvant accueillir une vingtaine de personnes, cet espace est en cours d'équipement avec l'acquisition de mobiliers supplémentaires (tables, chaises, parasols). Très attendu, ce projet répond à une réelle demande des habitants, qui saluent la création d'un espace agréable et sécurisé. Côté organisation, le service en terrasse



dépendra de l'effectif : s'ils sont deux, il sera assuré, sinon les clients commanderont directement au bar.

Autre point commun entre ces établissements : tous ont choisi de proposer un service de relais colis, chacun avec ses propres partenaires de livraison, afin que l'offre reste équilibrée et adaptée.



# Location Service Des événements réussis !

**Située depuis 1976 à La Terrasse, la société Location Service a déménagé en décembre 2025 à Villars, avenue de l'Industrie, dans des locaux plus fonctionnels de 1 200 m<sup>2</sup>. Rencontre avec les gérants, Angélique et Yerko Salazar, qui ont repris l'entreprise en 2019.**

Une réception, une inauguration, une réunion, un repas de famille, un mariage,



un baptême, un séminaire, une fête de village, un salon, une kermesse... Que vous soyez un particulier, un professionnel, une association ou une collectivité, Location Service saura vous conseiller et répondre à tous vos besoins en matière de matériel et de décoration.

Si Angélique et Yerko tenaient auparavant une entreprise de nettoyage industriel, ils ont rapidement pris leurs marques avec Location Service, une entreprise familiale de location de matériels événementiels. « Nous avons changé d'activité mais conservé ce qui nous plaisait le plus : le goût du service et du relationnel. » Après avoir surmonté la crise sanitaire de 2020, qui a fortement impacté le secteur de l'événementiel, le couple assure aujourd'hui plus de 3 000 prestations par an. Du petit événement familial aux grands



rassemblements, Location Service dispose du plus gros potentiel de mobiliers à louer. « Nous avons pu fournir 4 000 chaises pour le diocèse et plus de 300 m<sup>2</sup> de chapiteaux avec plancher pour de grands événements. Nous avons aussi un grand choix de vaisselle et du matériel plus atypique comme des machines à pop corn, à barbe à papa, des fontaines à jus de fruits ou chocolat, des planchas et barbecues, des tonneaux, un écran gonflable... Chacun peut trouver le petit plus qui fera de son événement un souvenir mémorable. ». Location, livraison, installation : il n'y a plus qu'à choisir la formule qui convient et à consulter le catalogue grâce au QR code ci-dessous.

**Coordonnées :** 27 avenue de l'Industrie - VILLARS - Tél. : 04 77 93 10 95 - Site Internet : [www.loc-service.com](http://www.loc-service.com)  
**Ouverture :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Demande de devis possible sur le site Internet.



**Sébastien Huguet a choisi Villars pour ouvrir son office notarial en décembre 2025, dans les locaux de l'ancienne pharmacie du Bourg. Il est le premier Notaire de Villars et a bénéficié de la loi Macron de 2015 pour pouvoir s'installer.**

Notaire assistant depuis 2002 puis notaire salarié dans différentes études stéphanoises, il a été diplômé en 2012 et a bénéficié

## Notaires Installation d'une étude à Villars

en 2024 d'un tirage au sort favorable pour ouvrir une nouvelle étude notariale. En effet, la création de nouveaux offices était très rare jusqu'à la Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques de 2015, qui a introduit un principe de liberté d'installation régulée pour les notaires sur des zones d'implantation définies. « Cette Loi a permis de réduire les barrières d'entrée et d'adapter le maillage territorial. Désormais les études ne sont plus seulement dans les grandes villes et l'accès aux services notariaux est facilité. »

Rédiger et certifier des actes et contrats, qu'il s'agisse de droit immobilier (vente de biens, hypothèque, servitude, limites de propriété,...), de la famille (contrat de mariage, PACS, succession, donation,

adoption, divorce...), ou commercial (baux commerciaux...), informer et conseiller : le rôle d'un notaire est d'accompagner les particuliers dans les moments importants de leur vie, mais aussi les entreprises et collectivités locales. Soumis au secret professionnel, il se tient continuellement informé des évolutions législatives.

Après ses 7 années d'études à Lyon et son expérience dans différents offices, Sébastien Huguet considère son installation comme un aboutissement mais aussi comme un challenge. « Travailler pour soi apporte un peu de liberté dans une profession très réglementée. J'aime être au contact des gens, leur rendre service en tant que juriste, les renseigner sur des solutions auxquelles ils n'avaient peut-être pas pensé. »

**Coordonnées :** 12 rue de la République - VILLARS - Tél. : 06 11 43 76 21 - Mail : [sebastien.huguet@notaires.fr](mailto:sebastien.huguet@notaires.fr)  
**Ouverture :** Du lundi au vendredi et samedi sur RDV uniquement.

# Serenity & Co

## Centre de bien-être



**Praticienne diplômée, Hanane Hakim a ouvert son centre de bien-être Serenity & Co le 20 janvier 2026 dans les locaux de l'ancien salon de coiffure Pic & Pointes. Rencontre avec une experte en soins du corps qui a conçu son institut à son image : une harmonie d'authenticité, d'exigence et de bien-être durable.**

Autrefois commerciale, Hanane a beaucoup voyagé. De retour en France il y a 4 ans, elle décide de faire une reconversion pour être plus en accord avec ce qu'elle aime, ce qu'elle ressent. Elle suit donc une formation reconnue d'un an de « Spa praticienne » à Vichy et travaille pendant 3 ans dans des hôtels 5 étoiles à Lyon. Elle y développe un véritable savoir-faire auprès d'une clientèle très exigeante. Désormais ligérienne, elle vient d'ouvrir son propre institut de bien-être à Villars,

après avoir effectué une étude de marché. « J'ai beaucoup aimé l'esprit ville/village de cette commune et le fait d'être située en centre-bourg ». Après 1 mois de travaux, son salon propose des soins qui n'existaient pas sur la commune, comme du head spa (un gommage profond et des soins spéciaux pour le cuir chevelu) et un sauna infra-rouge de dernière génération. « Il est plus efficace que le sauna traditionnel en terme d'élimination des toxines et de récupération après le sport par exemple ». Hanane propose aussi toute une gamme de massages (relaxants, pierres chaudes, énergétiques, drainage lymphatique...) et de soins du visage. Son massage signature que les connaisseurs recommandent : un soin sur-mesure, mélangeant plusieurs techniques. Seul(e), en couple, en petit groupes de 2 ou 3 personnes, vous bénéficierez d'un moment de détente hors du temps, réalisé avec des produits français, bio et végan.



**Coordonnées :** 1 rue de l'Hôtel de Ville - VILLARS - Tél : 06 67 34 22 66 - Mail : serenityandco42@gmail.com. Facebook et Instagram.  
**Ouverture :** Lundi sur RDV - du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30 - le samedi de 10h à 18h. Réservations par téléphone ou sur Planity.



# La Table du Brasseur

## Un savoir-faire récompensé et un concept plébiscité

**Depuis son ouverture en octobre 2018, la Table du Brasseur a remporté de nombreux prix pour ses bières artisanales brassées sur place. Une reconnaissance qui va de pair avec le succès de l'ensemble du complexe de restauration et de loisirs.**

Blonde, Blanche, Cuivrée, IPA et Rouge : les cinq bières originales créées par la Table du Brasseur ont toutes reçu des médailles de bronze, argent ou or lors de différents concours nationaux. La dernière récompense en date : une médaille d'argent pour la Blonde au Concours général Agricole 2026 organisé dans le cadre du Salon de l'Agriculture. « Nos bières sont toutes artisanales, c'est à dire non filtrées et non pasteurisées. Les recettes de base ont été créées à l'Institut

Français des Boissons de la Brasserie et de la Malterie (IFBM) de Nancy et notre Maître brasseur les adapte à sa façon. Il faut entre 3 et 4 semaines pour réaliser toutes les étapes dans nos cuves qui sont ensuite directement reliées aux bars de la Table du Brasseur et d'Inside Park » précise Yves Viallon, initiateur du concept « brasserie / espace de loisirs » de Villars.

Un concept qui séduit d'ailleurs un public très varié : une brasserie de 276 couverts, avec 8 terrains de pétanque aménagés en terrasse, jumelée à un espace de snacking et loisirs indoor et outdoor, plaît aussi bien aux familles les week-end, qu'aux actifs les midis, aux groupes d'amis les soirs ou encore aux entreprises qui louent parfois l'ensemble du complexe pour des soirées pétanque ou des repas de fin d'année.

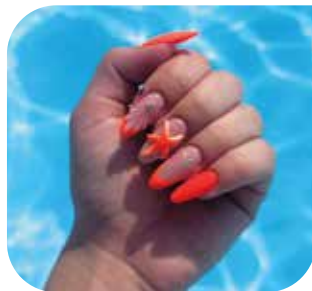
**Coordonnées :** 85 chemin de la Côte - VILLARS - Tél : 04 28 70 40 75  
**Ouverture :** tous les jours de 11h45 à 15h le midi, de 18h45 à 22h30 du dimanche au jeudi soir et de 18h45 à 23h30 les vendredis et samedis soirs.

# En toute beauté

## Une parenthèse de détente

À seulement 26 ans, Marine Bacca-  
glioni incarne déjà une belle réus-  
site entrepreneuriale avec son ins-  
titut En toute beauté. Esthéticienne  
depuis 9 ans, elle a exercé en bar à  
ongles et en instituts de parfumerie  
avant de se lancer dans une nouvelle  
aventure : l'ouverture de son propre  
espace, depuis un an. Un projet mû-  
rement réfléchi, fidèle à son image  
et à ses valeurs.

Formée au lycée professionnel Benoît  
Charvet à St-Étienne, où elle a obtenu son  
CAP puis son Bac pro, Marine n'a cessé de  
se perfectionner grâce à de nombreuses  
formations. Son institut reflète sa per-  
sonnalité : un véritable cocon où le rose  
domine dans une ambiance douce et girly.  
Un lieu chaleureux, intime et raffiné, où  
chaque cliente est accueillie avec écoute  
et bienveillance. Créative et attentive,



Marine les accompagne afin de proposer  
des prestations adaptées à leur morpho-  
logie, leur peau et leurs envies.

Spécialisée dans les ongles et le nail art  
personnalisé, sa passion, elle transforme  
chaque inspiration en création unique.  
N'hésitez pas à venir avec vos idées,  
même les plus originales : Marine saura  
les réaliser avec talent et finesse.

Elle propose également des épilations à  
la cire rose, des soins du visage avec des

produits vegans, ainsi que des exten-  
sions de cils, conçues brin par brin, et  
des browlift (réhaussement et épaissis-  
sissement de sourcils), pour sublimer le  
regard sans l'alourdir. Chaque prestation  
est pensée comme une véritable paren-  
thèse de détente.

Avec En toute beauté, Marine a un objec-  
tif clair : révéler la beauté naturelle de  
chaque femme en offrant une expérience  
personnalisée, où le sur-mesure n'est  
pas une option mais une évidence. Un  
institut où l'on vient pour se faire chou-  
chouter... et repartir en se sentant plei-  
nement mise en valeur.

**Coordonnées :** Les Dolomites - route du Plat Haut - VILLARS - Tél. : 07 82 01 30 79.

**Prise de RDV :** du lundi au samedi par téléphone ou sur Instagram : en.toute.beaute.



# Natur'elle Beauté

## Un SPA bébé dès 3 mois

**Depuis 23 ans, Virginie Caire pro-  
pose de nombreux soins esthétiques  
dans son institut Natur'elle Beauté  
en Centre-bourg. Il y a 1 an, elle a  
ajouté une corde à son arc avec un  
SPA pour les bébés de 3 à 18 mois.**

De formation esthéticienne mais égale-  
ment titulaire d'un CAP Petite Enfance,  
Virginie a souhaité proposer des soins  
spécifiques pour les tout-petits. Elle a  
donc investi dans un SPA bébé, un jacuzi  
spécialement adapté avec température  
et pression des bulles réglables mais  
aussi lumière douce, et s'est formée aux  
massages pour les enfants. La séance,  
réalisée en présence d'un parent, com-  
prend 30 minutes de spa maximum et  
20 minutes de massage. « Le temps est

variable en fonction de l'âge de l'enfant  
et de sa réaction. Tous les sens sont mis  
à contribution et décuplés à cet âge : lu-  
mière, odeur, bruit, touché,... Il est impor-  
tant de suivre un rituel et de s'adapter à  
l'enfant. » Dans un bain chauffé à 37°C, le  
bébé découvre sa verticalité pour la pre-  
mière fois, il peut bouger seul en toute  
sécurité grâce à une bouée tour de cou.  
Cet éveil aquatique renforce ses muscles,  
développe sa confiance, soulage ses co-  
liques et favorise l'endormissement. Un  
moment de détente à offrir aux bébés dès  
qu'ils ont atteint 5,5 kg.

Virginie propose aussi des soins du visage  
(à partir de 6 ans), des soins du corps  
(massages californiens), des épilations,  
des mises en beauté (manucures et ma-  
quillage) et de la vente de sacs et bijoux.

**Coordonnées :** 2 rue de l'Hôtel de Ville - VILLARS - Tél : 06 85 61 29 25 -  
Mail : natur-elle-beaute.fr - Site Internet : www.institut-naturelle-beaute.fr

**Ouverture :** sur RDV du mardi au samedi.



# Achat groupé d'énergie

**La Ville de Villars, en collaboration avec ECODIGO, lance un nouvel achat groupé d'énergie (électricité d'origine renouvelable et gaz naturel) afin de réduire le coût des factures d'électricité et de gaz de ses habitants.**

**Un dispositif qui renforce réellement le pouvoir d'achat**

Cette action a pour objectif de permettre aux habitants et aux petites entreprises du territoire de réaliser, par la force du nombre, des économies sur leurs factures d'énergie, tout en les sensibilisant aux enjeux énergétiques.

**Un dispositif ouvert à tous !**

Il s'agit d'une nouvelle édition. L'achat groupé, organisé en 2024, a permis de rassembler plus de 300 habitants. Les participants ont bénéficié d'économies estimées à un peu plus d'une mensualité par an et par ménage. Les contrats d'électricité souscrits à cette occasion arrivent à échéance en mai 2026, tandis que les contrats de gaz prendront fin entre mai et juin 2027.

**Cette nouvelle édition s'adresse à tous les habitants de la Ville** : ceux qui n'avaient pas pu participer la dernière fois ainsi que les anciens participants.

Dans ce cadre, les habitants du territoire et de ses alentours peuvent se préinscrire gratuitement et sans engagement sur le site [www.villars-energie.fr](http://www.villars-energie.fr) pour avoir ensemble encore plus de poids.

**Le prestataire ECODIGO accompagne la commune**

Villars est une nouvelle fois accompagnée par la société ECODIGO, experte dans l'organisation d'achats groupés d'énergie et prestataire de l'opération de 2024 (sous le nom de Wikipower). Elle aura notamment pour mission de recenser les ménages intéressés grâce à leurs préinscriptions et de répondre à toutes leurs questions, par téléphone et par e-mail. L'entreprise a pour but d'informer les habitants sur le marché de l'énergie ainsi que sur l'achat groupé. Elle assure un accompagnement continu des personnes intéressées, notamment dans les démarches de préinscription et de souscription.

**Préinscription gratuite jusqu'au 31 mai 2026**

Concrètement, les habitants et petites entreprises du territoire sont invités à se **préinscrire gratuitement et sans engagement** aux achats groupés suivant :

- Électricité,
- Gaz.

par Internet : [www.villars-energie.fr](http://www.villars-energie.fr), ou par téléphone : 04 44 09 00 36.

La préinscription est simple et rapide. Il vous suffit de vous munir de vos dernières factures d'énergie pour lesquelles vous souhaitez réaliser des économies pour compléter le formulaire.

Une fois les offres lauréates choisies, **chaque inscrit recevra à partir du 10 juin 2026** un courrier personnalisé avec **une présentation des offres** ainsi que les étapes restant à accomplir pour changer de fournisseur. Chaque participant est ensuite libre d'accepter ou non l'offre.

**Plus d'infos :**

Site Internet : [www.villars-energie.fr](http://www.villars-energie.fr)  
Mail : [info@villars-energie.fr](mailto:info@villars-energie.fr)  
Tél. : 04 77 09 00 36

# Mon mégot où il faut !

**La commune de Villars renforce son action en faveur de la propreté et de l'environnement avec l'installation de 8 cendriers supplémentaires dans des lieux stratégiques de la ville. Une initiative menée en partenariat avec Alcome, éco-organisme spécialisé dans la réduction des mégots dans l'espace public, qui s'inscrit dans une démarche globale de développement durable.**

**Un geste concret pour l'environnement**

Chaque année, les mégots de cigarettes figurent parmi les déchets les plus fréquents dans les rues. Toxiques et très longs à se dégrader, ils polluent les sols et les cours d'eau. Grâce à ces nouveaux cendriers, visibles et accessibles, la ville souhaite sensibiliser les habitants et inciter les fumeurs à adopter les bons réflexes : jeter les mégots de manière responsable, pour préserver la propreté et la qualité de vie de tous.

**Des équipements innovants et engagés**

Ces cendriers ne se limitent pas à collecter les mégots : une fois remplis, leur contenu est pris en charge par la société Ecomégot, qui les recycle en nouveaux produits plastiques ou les valorise énergétiquement. Ainsi, aucun mégot ne finit en décharge ou dans la nature.

**Un partenariat gagnant avec Alcome**

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien d'Alcome, qui accompagne les collectivités dans la lutte contre la pollution des mégots. L'éco-organisme finance l'achat de mobilier urbain, la collecte des déchets et des actions de sensibilisation.

**Où trouver ces nouveaux cendriers ?**

Les 8 nouveaux équipements ont été installés à proximité des bars, des gymnases, des parkings et des places publiques, portant à 11 le nombre total de cendriers disponibles sur la commune.



**Ensemble, préservons notre ville !**

Cette initiative s'est accompagnée d'une campagne de sensibilisation pour encourager chacun à utiliser ces cendriers. La Ville rappelle que la propreté de l'espace public est l'affaire de tous et poursuivra ses actions de prévention et de nettoyage sur l'ensemble du territoire.



## C'est l'été... des astuces pour bien s'organiser !

Horaires d'été, fermetures estivales, services spécifiques,... Retrouvez les informations pratiques des services publics et les bons plans de votre commune pour passer un bel été.

### SERVICES MUNICIPAUX

La **Mairie** passe en horaires d'été du **6 juillet au 28 août inclus**.

Elle sera ouverte au public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi (au lieu de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30).

La **Médiathèque** prend ses congés du **3 au 22 août inclus**. Réouverture le **25 août**.

Les "prêts vacances", prolongeant la durée des prêts jusqu'au retour des usagers ou jusqu'à la réouverture de la Médiathèque, seront mis en place.

La **crèche "Les Marmottes"** ferme du **27 juillet au 21 août inclus**. Réouverture le **24 août**.

La **crèche "Les P'tits Loups"** ferme du **27 juillet au 21 août inclus**. Réouverture le **24 août**.

Le **Relais Petite Enfance** ferme du **6 au 26 août inclus**. Réouverture le **27 août**.

### MUSÉE JEAN-MARIE SOMET

La dernière permanence de l'été du **Musée Somet** aura lieu le **samedi 4 juillet de 14h30 à 17h30**. Il rouvrira le **samedi 5 septembre** pour le Forum des Associations puis reprendra ses permanences hebdomadaires tous les samedis de 14h30 à 17h30 (entrée gratuite).

### BOULANGERIES

La **Maison André**, 1 rue de la République, ferme du **20 juillet au 16 août inclus**.

La **Boulangerie Notin**, place de l'Arsenal, ferme du **3 au 30 août inclus**.

Le **Moulin de Villars**, Centre commercial de la Feuilletière, ferme du **5 au 20 août inclus**.

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

La **Police Municipale** participe à l'**Opération Tranquillité Absence** en juillet et en août avec la **Police Nationale**.

Pour toute absence prolongée, il suffit de vous inscrire au Poste de Police (rue Danton), à l'accueil de la Mairie ou via le formulaire disponible sur [www.villars.fr](http://www.villars.fr). Les agents effectueront des passages à votre domicile pendant votre absence. Ce service est aussi assuré le reste de l'année mais uniquement par la Police Nationale.

### MARCHÉ

Le **Marché de la place Gambetta**, vous accueille comme d'habitude **tous les jeudis de 8h à 12h**, même si quelques producteurs et forains sont parfois absents. En raison de la vogue, le marché du **jeudi 2 juillet** sera exceptionnellement déplacé **sur le parking de la Mairie**.

### BUREAU DE POSTE

Le **bureau de Poste** de Villars passe en horaires d'été du **13 juillet au 23 août inclus**.

Il sera ouvert au public du lundi au samedi de 9h à 12h, et reprendra ses horaires habituels à compter du 24 août.

A noter que durant cette période, les examens du code de la route auront lieu les mercredis, vendredis et samedis matins.

### PORTAGE DE REPAS À DOMICILE ET ACCUEIL TEMPORAIRE

La Mairie propose **toute l'année un service de portage de repas à domicile** pour les personnes de **plus de 60 ans ou ayant un handicap d'au moins 80 %**. **Pensez-y pour vos proches si vous devez vous absenter cet été ! Des studios d'accueil temporaire peuvent également vous intéresser.** Plus d'informations auprès de la résidence autonomie "Les Marronniers" : 04 77 74 62 59.

### TRANSPORT STAS

Les **lignes de bus 16 et 17** passent en horaires d'été de **mi-juillet à fin août**. Plus d'infos sur : [www.reseau-stas.fr](http://www.reseau-stas.fr).



## Groupe de la majorité : « Unis pour VILLARS »

Nous tenons tout d'abord à **remercier chaleureusement les habitants de Villars** pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Avec près de **70 % des suffrages, soit 10 points de plus qu'en 2020**, ce résultat traduit une satisfaction globale quant au travail accompli, à notre mode de gouvernance et aux projets engagés pour notre commune. Nous en sommes à la fois fiers et honorés. Cette confiance nous engage pleinement : **nous demeurerons, comme depuis toujours, à l'écoute de chacune et chacun.**

Nous mettrons en œuvre un plan de mandat qui sera composé des **120 mesures sur lesquelles nous nous sommes engagés durant la campagne.** Notre projet est clair : renforcer la sécurité du quotidien, poursuivre un aménagement cohérent de notre territoire et accompagner tous les Villardiens, des plus jeunes aux aînés. Nous continuerons de soutenir activement les associations, les initiatives culturelles et sportives, les commerçants et toutes celles et ceux qui contribuent à la vitalité de notre commune. **Ce programme, construit en concertation avec les habitants, s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée depuis 2020 pour moderniser notre ville et améliorer la qualité des services publics.**

Dès le premier Conseil municipal, plusieurs mesures concrètes ont été lancées. **Nous renforçons la sécurité** avec le recrutement de deux policiers municipaux supplémentaires et l'installation

de nouvelles caméras en centre-ville, afin de garantir une présence accrue et dissuasive sur le terrain. **Un plan de sécurisation des écoles** sera également lancé dans le cadre des PPMS, en lien étroit avec les équipes éducatives, pour assurer la protection des enfants et des personnels. Nous intensifierons aussi la **lutte contre les dépôts sauvages** en nous dotant de moyens de sanction efficaces, afin de préserver durablement notre cadre de vie.

Par ailleurs, **plusieurs chantiers structurants** seront engagés dans les mois et années à venir. Le **soutien au commerce de proximité** sera une priorité, notamment à travers un appel à projets pour le local de la Feuilletière, l'utilisation éventuelle du droit de préemption pour maîtriser les implantations commerciales, ainsi que l'installation attendue d'une **pharmacie en Centre bourg.**

Nous lancerons également la **rénovation du centre-bourg**, avec l'ambition de le rendre plus attractif, plus fonctionnel et plus agréable à vivre pour tous. En parallèle, la **création de l'écoquartier de l'Espace Beaunier se poursuivra**, en intégrant des exigences fortes en matière de qualité environnementale et de mixité des usages.

**Nous maintiendrons un niveau d'investissement élevé** pour nos écoles, en poursuivant leur modernisation et leur adaptation aux besoins éducatifs actuels. Nos structures de la petite enfance

continueront d'être accompagnées afin de répondre aux attentes des familles. Nous veillerons également à **entretenir et développer nos équipements** sportifs et culturels, indispensables à l'épanouissement de chacun et au dynamisme de notre commune.

**Nous saluons également l'élection de notre Maire en tant que vice-Président de Saint-Étienne Métropole, qui renforce la place de Villars au sein de la Métropole.** La dernière vice-Présidence pour notre commune remontait au mandat 2001-2008, lorsque Paul CELLE était vice-Président de Michel THIOLIÈRE.

Nous partageons une ambition claire : **faire de la Métropole une véritable boîte à outils au service des communes**, où les maires sont pleinement associés aux décisions et où chaque territoire est pris en considération. Enfin, la délégation à la voirie, qui a été confiée à Jordan DA SILVA, constitue un enjeu majeur du quotidien des Villardiens comme des habitants de la Métropole.

**C'est avec détermination et proximité que nous continuons d'avancer ensemble pour Villars et ses habitants.**

### L'équipe UNIS POUR VILLARS



[www.unispourvillars.fr](http://www.unispourvillars.fr)  
[contact@unispourvillars.fr](mailto:contact@unispourvillars.fr)  
Facebook : @UnispourVillars  
Instagram : @jndndasilva

## Groupe d'opposition : "Villars c'est VOUS"

Nous sommes quatre élus de la liste « Villars, c'est vous » à avoir intégré le conseil municipal fin mars : Michel, Floriane, Thierry et Corinne.

Soutenus par notre groupe de réflexion et par les 900 électeurs qui nous ont fait confiance, nous souhaitons contribuer à une démocratie locale plus vivante, par un travail exigeant et constructif.

Cette tribune sera pour nous un espace d'expression sur les sujets essentiels pour notre commune et ses habitants.

Aujourd'hui, nous interrogeons la politique menée en matière de mobilités douces.

En 2019, un plan vélo métropolitain ambitieux a été lancé, avec l'objectif de tripler les déplacements à vélo en dix ans, tout en rendant les trajets du quotidien plus sûrs et plus confortables.

À Villars, cet enjeu reste insuffisamment pris en compte.

Nous défendons des actions concrètes pour sécuriser les cheminements piétons et cyclables. Encourager les mobilités douces, c'est protéger la santé des habitants, améliorer la qualité de l'air et renforcer la qualité de vie.

Développer la culture du vélo, c'est faire le choix d'une commune plus sûre, plus apaisée et tournée vers l'avenir.



# Don de sang

## 1 h pour sauver 3 vies... et vous, qu'attendez-vous ?

Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, une personne victime d'un accident, un malade atteint du cancer... Chaque don compte, et pourtant leur nombre a fortement baissé ces dernières années.



« Avant la période COVID, nous comptabilisions 750 à 800 dons de sang par an sur 5 collectes à Villars. Aujourd'hui, nous en avons seulement 450 » observe tristement Marc Vialleton, bénévole responsable des collectes de don du sang à Villars. Pourtant, avec son équipe, il reste motivé et continue d'accueillir les donateurs 5 fois par an à la salle de la Libération. « La collecte est assurée par des médecins, infirmiers et personnel de l'Établissement Français du Sang et nous nous chargeons de l'accueil et de la collation offerte par la Mairie ». Les dons

de sang ont commencé dans les années 1960 à Villars avec Jeanne Goudard, puis en 1991, Gabriel Boiron a pris la relève avant de passer le flambeau à Marc Vialleton. « Un don nécessite seulement 1h de son temps avec une durée de 10 minutes pour le prélèvement en lui-même. C'est peu et c'est beaucoup puisqu'un don peut sauver la vie de 3 patients ! ». Alors, votre prochain don, c'est pour quand ? **A Villars, c'est le 10 août !** Pour plus d'information et vérifier votre éligibilité : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

## Boule des Marronniers

Pour contacter la Boule des Marronniers :

04 77 74 30 50 (de 16h à 20h) ou 06 82 84 98 87

## Du sport-boules mais aussi de la pétanque !

Si la Boule des Marronniers, dernière amicale bouliste de la commune, est bien connue pour sa pratique du sport-boules, peu savent qu'il est aussi possible d'y jouer à la pétanque !

Pourtant, depuis 2014, l'association dispose d'un véritable terrain de pétanque de 4 m x 13 m aménagé par la commune. Utilisé essentiellement par les adhérents, il est aussi ouvert au public, sous réserve de renseignements auprès de la Boule des Marronniers.

### Des événements ouverts à tous

Si la Boule des Marronniers est réputée dans le milieu bouliste pour l'organisation du Mémorial Desserle - Bastide en septembre, qui accueille des joueurs de haut niveau (internationaux), l'associa-

tion ouvre également ses portes à la vie locale en organisant :

► le **Gentleman bouliste du 14 juillet**, qui propose à toutes les associations villardaises de former une équipe (des initiations gratuites au sport-boules seront même aussi proposées cette année en amont de l'événement).

► mais aussi un **tournoi de pétanque ouvert à tous**, dont la 3<sup>ème</sup> édition sera organisée le **samedi 27 juin 2026 à partir de 14h30 à la Boule des Marronniers**. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour des doublettes formées qui joueront selon le système Aurard assurant au moins 3 parties à chaque joueur.



### Un lieu convivial à découvrir

La Boule des Marronniers, c'est aussi l'adresse idéale pour jouer au billard français, au cochonnet (pétanque de table), aux fléchettes ou aux cartes (coinche, tarot,...), tous les jours de 16h à 20h (sauf le dimanche). L'adhésion est seulement de 18 € !

# Forum des associations

## Changement d'horaires pour la 17<sup>ème</sup> édition

RDV samedi 5 septembre 2026 - de 9h à 13h non stop  
à la salle omnisports René Souchon - entrée gratuite



**La salle omnisports René Souchon accueillera une trentaine d'associations villardaises de 9h à 13h pour ce rendez-vous incontournable de la rentrée. Attention, cette année, les horaires ont été modifiés.**

Sportives, culturelles ou humanitaires, les activités proposées seront multiples et variées. Renseignements, démonstrations, essais, inscriptions,... petits et grands trouveront sans difficulté leurs

activités pour cette nouvelle saison.

### Testez avant de vous inscrire

La plupart des associations proposent de faire des cours d'essai et certaines apportent même sur place le matériel nécessaire : de quoi s'initier en s'amusant.

### Démonstrations et convivialité

Bonne ambiance, musique, buvette et petite restauration, c'est ça aussi le Forum des associations.

Sans oublier de nombreuses démonstrations : chorale, judo, karaté, salsa,... et même apprentissage des gestes qui sauvent. Laissez-vous surprendre !

### Devenez bénévole !

Ce sera peut-être aussi l'occasion pour vous d'apporter votre aide, de vous sentir utile, de trouver une occupation en vous engageant comme bénévole dans la structure de votre choix.

## TC Villars

### 2 terrains pour jouer au Padel en plein air

**Depuis leur inauguration en juin 2024, les deux terrains de Padel de Villars ont permis à 98 adhérents du TC Villars de pratiquer ce sport, à une équipe masculine de jouer en championnat régional et ont accueilli des tournois comme le P100 en mars 2026. Le Club souhaite aujourd'hui développer la fréquentation de ces terrains, notamment par la location ponctuelle et par l'inscription d'autres équipes, dont une féminine.**

Le Padel est un sport en plein essor, à mi-chemin entre le tennis et le squash, et qui se joue à 4 joueurs. Villars dispose aujourd'hui de 2 terrains municipaux neufs, munis d'un éclairage automatique jusqu'à 22h, dans un cadre verdoyant calme et convivial. Une situation appréciée par tous les joueurs qui les ont testés.

Pourtant, le club ne compte que 3 à 4 locations par mois. « Sur la saison 2024-2025, 250 habitants ont bénéficié des 10h gratuites de tennis et/ou padel réservées aux Villardaises (sur présentation impérative d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, et la copie d'un justificatif d'identité des parents pour les mineurs) avec une préférence nette pour le Padel. Après ces 10h, il faut savoir que les terrains leur restent accessibles, tout comme aux gens de l'extérieur, grâce à la location. Il n'est pas obligatoire d'être licencié pour pouvoir jouer » précise Jean-François Curto, le président du TC Villars.

« Nous assurons la logistique de réservation via notre site [tcvillars.com/reservation-tennis-padel/](https://tcvillars.com/reservation-tennis-padel/), et pour 30€ (soit 7,50€ par joueur), 4 joueurs peuvent réserver un terrain pour 1h30, tous les jours de 8h à 21h30. Nous proposons aussi la location de raquettes, la vente de balles et des stages d'initiation ».



**Plus d'infos : 06 61 04 86 81**  
**Club House** ouvert les soirs (sauf jeudis et dimanches) jusqu'à 20h et les samedis en journée.

# A l'affiche... *en juin et juillet*



## PHOTOGRAPHIE

Exposition de Joëlle VANG  
Du 2 au 20 juin 2026  
Espace Crémonèse - Médiathèque  
Entrée libre et gratuite



## CONCERT

Fahro - « Bal perdu »  
Concert Western Electro-pop  
Vendredi 12 juin 2026 - 20h30  
Salle de spectacles - Médiathèque  
Billets en vente à la Médiathèque



## JEUNE PUBLIC

Heure du Conte  
avec les Conteuses bénévoles  
Mercredi 17 juin 2026 - 10h  
Salle de spectacles - Médiathèque  
Gratuit - réservation conseillée



## CINEMA

Ciné-coulisses - projection et échange  
autour d'un film surprise - pour adultes  
Vendredi 19 juin 2026 - 20h  
Salle de spectacles - Médiathèque  
Gratuit - réservation conseillée



## CLUB

Club de lecture adultes  
Mercredi 8 juillet 2026 - 18h  
Médiathèque  
Gratuit - ouvert à tous sans inscription



## RELAXATION

Sieste musicale - séance de 30 min.  
Vendredi 17 juillet 2026 - 12h / 14h  
Salle de spectacles - Médiathèque  
Gratuit - sur réservation

# Vibrons ensemble !

*La saison culturelle 2026-2027 vous attend,  
ne tardez pas à prendre vos abonnements !*



**Toujours aussi variée et innovante, la saison culturelle de Villars s'adresse à tous les publics et n'en finit pas de surprendre.**

Des concerts de qualité aux vibrations gospel ou locales, des pièces de théâtre classiques, comiques voire désopilantes, des lectures musicales ou des contes enchantés, des spectacles à l'humour décapant, des projections à couper le souffle, des dédicaces appréciées, des spectacles jeune public captivants, des expositions figuratives, abstraites ou nostalgiques... cette nouvelle Saison

culturelle est prometteuse !

Et ce n'est pas tout :

Côté événement, ne manquez pas « Bistanclac ! », une exposition hors les murs au Musée Jean-Marie Sommet ainsi que des visites contées et ateliers artistiques pour les Journées du Patrimoine autour du thème de la passementerie.

Côté animations gratuites, deux nouveautés à tester : des ateliers de livres détournés et un club de lecture enfants.

**Pour en savoir plus : consultez le livret encarté dans ce magazine !**

# Musée Jean-Marie Somet

## Des séances pour les tout-petits du Relais

**Durant les vacances scolaires, en octobre, février et avril, le Relais Petite Enfance a délocalisé 3 de ses temps collectifs au Musée Jean-Marie Somet pour des séances « Ombres et Lumières ».**

Guidés par Jérôme, agent du patrimoine, les tout-petits et les adultes ont exploré le musée et découvert les métiers de la mine, d'abord à travers une lecture offerte de l'album « Mille Mineurs » d'Évelyne Mary, puis en recherchant des objets dans le musée et enfin à travers des activités manuelles (fabrication de cartes à gratter, dessins avec du charbon, peinture avec des billes).

Une initiative appréciée, aussi bien des enfants que des assistantes maternelles et des familles, qui ont pris plaisir à découvrir un lieu qu'ils ne connaissaient pas et dans lequel ils reviendront sûrement !



# Concours du Patrimoine industriel

## Deux classes de l'école Hubert Pouquet y participent !

**Les classes de CM2 et de CM1/CM2 de l'école Hubert Pouquet participent au Concours « Les petits explorateurs du Patrimoine industriel » proposé par l'association VMF.**

Mme Joly et Mme Chrostek ont choisi de lancer ce défi à leurs élèves pour leur faire découvrir le patrimoine de Villars, très lié au 19<sup>ème</sup> siècle. « Nous étudions cette période dans le programme de CM2 et concourir pour des prix régionaux voire nationaux crée une motivation supplémentaire, d'autant plus que nous sommes la seule école de la Loire à participer ».

Après de nombreuses recherches avec leurs enseignantes, les élèves ont choisi de travailler sur le Pont du Bois Monzil (pont de la première ligne de chemin de fer d'Europe continentale) et sur une maison de passementiers à Michard. Lors d'un accueil au Musée Somet, les élèves ont pu travailler sur la notion de « Patrimoine » et prendre connaissance de

l'histoire des lieux choisis. Ils se sont rendus ensuite sur place pour réaliser des croquis.

Pour concourir, les élèves devaient présenter leurs projets sous la forme d'un affiche A3 et d'un flyer explicatif, à rendre en mars.

Au final, 3 prix seront attribués :

- ▶ Un prix national
- ▶ Un prix régional
- ▶ Un prix du public

Pour ce dernier, les élèves et les enseignantes remercient les Villardaires qui ont voté en grand nombre sur le lien diffusé en avril.

Les résultats devraient être connus en juin sur [enseignants.vmfpatrimoine.org](http://enseignants.vmfpatrimoine.org)





# VILLARS

en fête

du vendredi au lundi

**3-6**  
**JUILLET**  
2026

**DU VENDREDI 3  
AU LUNDI 6 JUILLET**  
**PLACE GAMBETTA**  
**VOGUE**

Confiserie, Glaces,  
Pêche aux canards,  
Manège, Labyrinthe enfants,  
Tir à la carabine,  
Petites et grandes  
auto-tamponneuses...

**HORAIRE D'OUVERTURE DE LA VOGUE :**

Vendredi 3 juillet de 17h à 23h  
Samedi 4 juillet de 14h à 24h  
Dimanche 5 juillet de 14h à 22h  
Lundi 6 juillet de 14h à 19h

**DU VENDREDI 3  
AU DIMANCHE 5 JUILLET**  
**JARDIN PUBLIC  
PARKING MAIRIE**  
**MARCHÉ  
ESTIVAL**

**BUVETTE  
SUR PLACE**

Bijoux, artisanat,...

*Petite restauration le vendredi*

**HORAIRE D'OUVERTURE DU MARCHÉ :**

Vendredi 3 juillet de 17h à 23h  
Samedi 4 juillet de 14h à 24h  
Dimanche 5 juillet de 14h à 22h

**BUVETTE  
SUR PLACE**

**SAMEDI 4 JUILLET**  
**JARDIN PUBLIC MAIRIE**

**REPAS  
EN PLEIN AIR**

(repli salle de la Libération si pluie)

**à partir de 19h**

**Moules/frites + tarte**

Prix : 16 € / adulte hors boissons

Menu enfant :

Steak haché charolais 150 g / frites + tarte

10 € / enfant hors boissons

Sur réservation

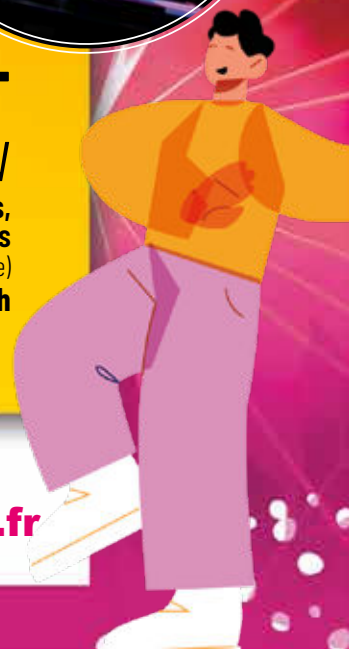
► à la Boulangerie Natin ou à la boulangerie Maison André  
du 9 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2026. Paiement par chèque à l'ordre du  
Comité des Fêtes de Villars ou espèces.

► sur Helloasso (paiement par CB) : le lien sera indiqué  
sur le site Internet de la commune.

**GRATUIT**

**CONCERT  
FX DEEJAY SHOW**

**Musique, danseurs,  
cracheurs de feu, lasers**  
(repli salle de la Libération si pluie)  
**à partir de 21h**



Programme complet  
[www.villars.fr](http://www.villars.fr)